



Mai 2011



# Rapport d'exploitation

## Année 1

### Piscine Olympique Du Grand Dijon



# SOMMAIRE

<b>EDITO.....</b>	<b>4</b>
<b>I. La première année d'exploitation en bref (mai 2010 à mai 2011) .....</b>	<b>5</b>
<b>II. Le projet de service public.....</b>	<b>6</b>
Présentation du service délégué.....	6
Publics ciblés et services proposés.....	7
<b>III. La fréquentation du site de mai 2010 à avril 2011 .....</b>	<b>8</b>
1. Détails des fréquentations .....	8
2. L'accueil du public.....	9
3. L'accueil des scolaires.....	10
4. L'accueil des clubs et des associations .....	10
5. La plongée.....	10
<b>IV. Les événements marquants de 2010 .....</b>	<b>12</b>
Les animations et, événements .....	12
Les actions de partenariat et d'ancrage local.....	14
<b>V. Qualité de service .....</b>	<b>16</b>
1/ Niveaux de satisfaction des usagers du site .....	16
Réclamations enregistrées .....	21
Sécurité, hygiène et accidents.....	21
<b>VI. Moyens mis en œuvre.....</b>	<b>22</b>
Tarifs annuels .....	22
Horaires de fonctionnement et d'ouverture .....	22
Les activités proposées.....	23
Actions de commercialisation et de communication .....	25
Ressources humaines.....	25
<b>VII. Gestion du patrimoine .....</b>	<b>27</b>
La gestion des énergies (analyses effectuées de mai 2010 à mai 2011) - P1 .....	27
Suivi technique (mai 2010 à mai 2011) - P2.....	27
Suivi fond Gros entretien Renouvellement (mai 2010 à mai 2011) – P3 .....	28
Sous-traitants sollicités .....	28
Patrimoine immobilisé .....	29
<b>VIII. Résultats financiers .....</b>	<b>30</b>
Compte d'exploitation.....	30
Analyse économique et commentaires .....	31

Révision et indexation .....	34
<b>IX. Orientations et perspectives pour l'avenir.....</b>	<b>35</b>
1. Les propositions d'évolution des produits, services : .....	35
2. Équipements.....	35
<b>Annexes.....</b>	<b>36</b>
I. Glossaire comptable .....	36
II. Explicatifs sur la fiscalité.....	36
III. Explicatifs sur la nature des prestations de gestion : .....	37
IV. Articles de presse.....	38
V. Proposition de devis .....	40
VI. Balance comptable certifiée .....	41
VII. Rapport technique.....	42

A NOTER :

Les annexes ci-dessus constituent des éléments à part entière du RA.

## EDITO

### ANIMER ET GÉRER LES ÉQUIPEMENTS SPORT ET LOISIRS

Depuis plus de 30 ans, l'UCPA assure l'animation et la gestion d'équipements sportifs publics : Bases de loisirs, complexes multisports, centres aquatiques, golfs, centres équestres, halles de glisses urbaines, etc.

Pour nous, l'équipement est un outil au service d'une ambition plus large. Il doit favoriser la pratique du sport pour tous, la mixité et la cohésion sociale et le développement de l'offre sportive en partenariat avec le mouvement sportif et l'ensemble des acteurs locaux.

L'UCPA vous assure un engagement durable et professionnel, une relation de confiance en toute transparence. Nos éducateurs sportifs, formés par UCPA Formation, vous garantissent le respect et la transmission de valeurs citoyennes.

Une organisation rigoureuse vous permet de contrôler l'activité de votre piscine Olympique, et les flux financiers associés grâce à la création d'une filiale technique, la LS 21

Nous développons les actions commerciales et de communication pour dynamiser et promouvoir vos actions territoriales, grâce à une transformation locale au travers de sa filiale technique. Afin de les rendre pertinentes, une autonomie opérationnelle est laissée à la filiale, lui conférant une réactivité accrue.

Ainsi, depuis plus d'une année, le centre aquatique a mis en œuvre la politique sportive de la collectivité, a promu une gamme d'activités et un savoir faire dans l'animation, tout en ciblant les besoins locaux pour répondre à la demande, en développant des actions, des partenariats et des événements spécifiques.

François PERNETTE  
Directeur Général Adjoint


# I. La première année d'exploitation en synthèse (mai 2010 à mai 2011)

**385 285 Personnes accueillies**

 +8 % de progression par rapport à la fréquentation prévisionnelle

**90% de clients satisfaits et très satisfaits**

**2 222 000 € HT de CA**

 + 25% de progression par rapport au prévisionnel (+10.5 % sans Vinci)  
1 463 266 € HT sur l'année civile 2010

**125 000 consultations du site web**

## Les faits marquants :

- ⇒ Inauguration le 28 avril 2010
- ⇒ Journées portes ouvertes le samedi 1er et dimanche 2 mai 2010 : 23 000 visiteurs dont 8500 baigneurs
- ⇒ 7-8-9 mai championnats de France Universitaire
- ⇒ 5-6 juin : Trophée Lucien Zins
- ⇒ 30 juin : Fêtons l'été en couleur, animations nocturne avec plus 550 personnes
- ⇒ 15 septembre : Organisation du premier séminaire d'entreprise
- ⇒ 09 octobre : participation au salon des nouveaux habitants
- ⇒ 12 octobre : participation au salon des Comités d'entreprises
- ⇒ 15 octobre : animation octobre rose pour la prévention du cancer du sein
- ⇒ 13 et 14 novembre : Interclubs régionaux
- ⇒ Du 10 au 30 décembre : exposition photos et concours « la bourgogne vue du ciel »
- ⇒ 07 janvier : Organisation soirée pour Vinci construction
- ⇒ 28-29-30 janvier : participation au loiroscope
- ⇒ 26 mars : journée plongée recycleur (50 plongeurs de toute la France)
- ⇒ 2 avril : nuit de l'eau avec plus de 500 personnes
- ⇒ 14 au 17 avril : championnats de France Jeunes
- ⇒ 30 avril et 1 mai : week-end anniversaire

## II. Le projet de service public

### Présentation du service délégué

Depuis le 28 avril 2010, la Communauté d'Agglomération du Grand Dijon a délégué, par appel d'offre, la gestion de la Piscine Olympique, à l'UCPA (Union nationale des Centres sportifs de Plein Air).

A cet effet et selon les termes du Marché, l'UCPA a constitué, pour répondre à cette demande, une filiale technique dédiée la gestion de cet équipement.

La Société est dénommée : Loisirs Sportifs 21

Les principales missions confiées à LS 21 sont d'assurer l'exploitation de la Piscine Olympique avec pour objectifs et contraintes de service public au regard des différents usagers :

- l'accueil du public individuel
- l'accueil des scolaires des établissements primaires et secondaires
- l'accueil des associations sportives
- Le maintien et le développement d'une offre diversifiée d'activités sportives, de loisirs et de détente.
- La création et le développement d'Animations et d'évènements avec des objectifs rassembleurs en direction de tous les publics.

Pour répondre au mieux aux souhaits de la communauté d'agglomération du Grand Dijon, l'UCPA, au travers de sa Filiale LS 21, a créée et développée de nombreuses actions.

Ce rapport récapitule ces différentes actions et rend compte de l'activité du 1er mai 2010 au 1er mai 2011.

#### Contrat :

- Intitulé du Marché : Marché d'Exploitation de la Piscine Olympique du Grand Dijon (12 rue Alain Bombard 21000 Dijon)
- Numéro du Marché : 12121
- Signature contrat / UCPA : 29 juillet 2009
- Date de notification : 31 Aout 2010
- Mise à disposition du bâtiment : 28 avril 2010
- Inauguration : 28 avril 2010
- Ouverture au public : 1er et 2 mai 2010
- Dates d'échéances : 4 ans à compter de la date de prise d'exploitation. Il se terminera le 28 avril 2014.

#### Missions déléguées :

- La prise en charge et l'exploitation complète de la piscine olympique ;
- La gestion administrative et financière de la piscine olympique (y compris élaboration des règlements et conventions);
- La mise en place de la billetterie (tickets d'entrée, cartes d'abonnements etc...);
- La perception des recettes sur les usagers ;
- L'accueil du public, la promotion de la piscine olympique, l'information aux usagers, la commercialisation et le développement notamment de l'Univers plongée ;
- L'accueil des établissements scolaires primaires, secondaires, des établissements d'enseignements supérieurs dans le respect des textes réglementaires ;
- L'enseignement et l'apprentissage de la natation, en particuliers aux scolaires ;
- L'accueil des associations selon les conditions définies par la Collectivité ;
- La sécurité des installations et des usagers ;
- Le respect des normes d'hygiène et de sécurité et l'ensemble des contrôles techniques réglementaires nécessaires ;
- Le parfait état de propreté des ouvrages, installations et biens confiés ;
- L'entretien général, la maintenance courante et le renouvellement des ouvrages, installations et biens confiés ;

- Une qualité globale de service dans toutes les missions dont il devra rendre compte à la Collectivité
- La fourniture de rapports d'activités conformément à ses obligations contractuelles

#### Caractéristiques de l'établissement :

- Bassin de natation de 50m X 25m (10 lignes d'eau)
- Bassin d'échauffement de 25m X 10 m (4 lignes d'eau)
- Bassin d'apprentissage de 150 m<sup>2</sup>
- Fosse de plongée de 6 m et 20 m

### **Publics ciblés et services proposés**

#### **-Le public individuel :**

Leur accueil se fait toute l'année avec des horaires qui varient en fonction des périodes scolaires ou de vacances.

- Nous leur proposons :

- De la natation libre dans des créneaux horaires larges (70h semaine). Suivant la disponibilité du plan d'eau, des lignes de nages permettent à chacun de s'entraîner à son rythme.
- Toutes les activités aquatiques de la Gamme UCPA avec un choix d'horaires et de cours importants et variés (plus de 50h par semaine)

#### **Les scolaires :**

Nous accueillons des scolaires primaires et secondaires du lundi au vendredi, le matin et l'après midi. L'enseignement en scolaire primaire est assuré par nos MNS, par les professeurs d'Education Physique pour les secondaires. Nous accueillons également, sur certains créneaux disponibles, des classes maternelles. Quelque soit les scolaires reçus, nous assurons la surveillance et la sécurité des bassins.

#### **Les associations sportives :**

Nous accueillons de nombreuses associations sportives s'adressant aux jeunes et aux adultes aux disciplines variées :

- Natation Sportive, Natation triathlon :
- Natation Sportive Haut Niveau :
- Natation synchronisée :
- Plongée sous-marine :

Ces associations sont accueillies soit pendant les horaires d'ouverture au public soit en dehors de ceux-ci. (plus de 95h d'amplitude par semaine)

### III. La fréquentation du site de mai 2010 à avril 2011

#### 1. Détails des fréquentations

**262 267 (68.1 %)** entrées **Publiques**

181 235 prévisionnelles

**24 629 (6.4%)** entrées **Activités**

20661 prévisionnelles

**54 049 (14%)** entrées **Scolaires**

103 680 prévisionnelles

**34 850 (9%)** entrées **Clubs**

30600 prévisionnelles

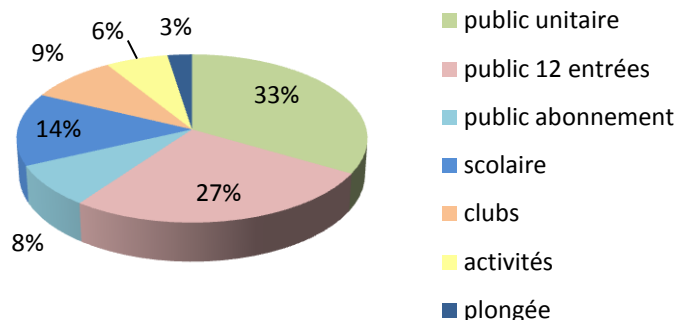
**9 500 (2.5%)** entrées **plongée**

12658 prévisionnelles

**Fréquentation annuelle : 385 585 baigneurs**

Fréquentation prévisionnelle : 357 000

**Soit 8 % de plus que prévu**



	Fréquentation		
	Nombre	Pourcentage	Catégorie
Entrée adulte	58 452	15,2%	33,4%
Entrée adulte réduit	23 427	6,1%	
Entrée enfant	35 205	9,1%	
Enfant - 3 ans	11 520	3,0%	
12 entrées adulte	52 937	13,7%	26,6%
12 entrées adulte réduit	23 551	6,1%	
12 entrées enfant	14 011	3,6%	
12 entrées CE	11 984	3,1%	
Pass break	12 477	3,2%	3,4%
Pass break total	433	0,1%	
Pass annuel adulte	17 767	4,6%	4,7%
Pass annuel enfant	205	0,1%	
Pass total	288	0,1%	
1 activité	1 951	0,5%	6,4%
12 activités	1 906	0,5%	
Trim activité	11 206	2,9%	
Annuel activité	3 404	0,9%	
Annuel école de l'eau	4 282	1,1%	
Stage enfant vacances	1 880	0,5%	
Primaire GD	39 586	10,3%	14,0%
Secondaire	5 213	1,4%	
Enseignement supérieur	9 250	2,4%	
Clubs	34 850	9,0%	9,0%
Plongée club GD	4 650	1,2%	2,5%
Plongée club ext	2 700	0,7%	
Plongée activité UCPA	2 150	0,6%	
<b>Total</b>	<b>385 285</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>



## 2. L'accueil du public

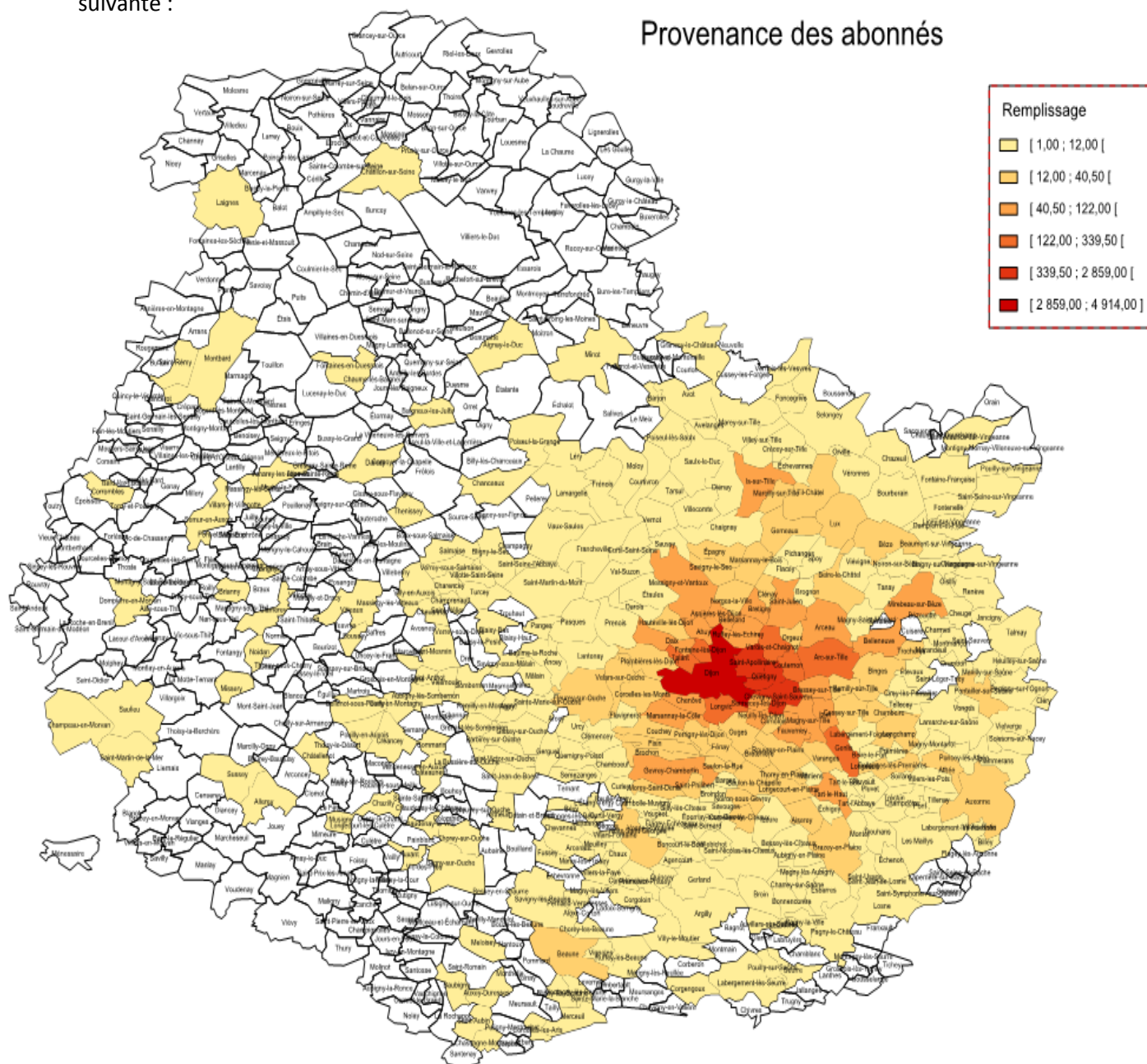
L'accueil du public s'est fait sur 328,5 jours pour un total d'environ 3300 heures avec au minimum 65% de la surface d'eau disponible.

Une rapide analyse statistique nous permet de constater la part importante des habitués, en effet sur les 289 000 entrées publiques comptabilisées, 55,5% le sont sous la forme d'abonnement ou de cartes 12 entrées.

En dehors des entrées unitaires, le mode d'accès privilégié est la carte 12 entrées qui totalise plus d'un quart des fréquentations. Il faut voir ici le reflet d'un ensemble d'utilisateurs fidèles à l'établissement, souhaitant conserver une grande souplesse et liberté d'accès.

77% des usagers « grand public » sont des adultes (21% bénéficient de tarifs réduits) contre 23% de moins de 16 ans. Cette répartition tend à s'équilibrer si l'on prend en compte les clubs et les scolaires puisque nous totalisons alors près de 40% de moins de 16 ans.

En ce qui concerne la provenance du public, une étude a été faite sur 11 745 abonnés. Dans cet échantillon, 95.5% sont issus du département de côte d'or. Parmi eux, la répartition géographique se fait de la façon suivante :



### 3. L'accueil des scolaires

Malgré les difficultés liées à la fin de l'année scolaire, nous avons accueilli de nombreuses classes dès le mois de mai 2010. La rentrée de septembre a cependant été compliquée. En effet la coordination entre les services de l'inspection académique, les contraintes des collectivités et celles de l'établissement s'est avérée plus compliquée qu'il n'y paraissait. Plusieurs facteurs l'expliquent :

- Changement de conseiller pédagogique départemental à trois reprises
- Des difficultés financières pour la prise en charge des transports de la part des collectivités
- Des contraintes horaires différentes entre chaque collectivité
- Des effectifs par classe bien plus conséquent que prévu avec un nombre important de non nageurs (encadrement revu à la hausse)
- Des possibilités d'accueil en simultanée moins importante que prévue.

Si nous avons tout de même accueilli plus de 71 classes issues de 20 communes pour un total d'environ 1600 séances, nous considérons cette première année comme une phase de mise en route.

La préparation de l'année scolaire 2011-2012 a déjà débuté, et le travail initié laisse entrevoir une optimisation de l'organisation actuelle. La succession des créneaux devrait ainsi être plus adaptée, le nombre et le niveau des classes accueillies devrait s'harmoniser et des projets de classe devraient s'annexer au projet pédagogique de l'établissement.

### 4. L'accueil des clubs et des associations

L'utilisation des structures associatives s'est organisée très rapidement, bien que les procédures de facturation aient mis quelques temps à s'installer. A ce jour, c'est plus de 15 structures de l'agglomération qui fréquentent l'établissement sur plus de 60 heures par semaine. Le mode de pratique est très hétérogène allant d'une heure par mois pour certaines associations de personnes en situation de handicap à plus de 40 heures par semaine pour les clubs sportifs.

Le partenariat avec l'Alliance Dijon Natation, s'est structuré progressivement. Des barrières financières se sont dressées en début d'exploitation. La signature d'une convention de financement nous permet à ce jour de fonctionner plus sereinement. Au delà d'une mise à disposition d'espace, nous travaillons avec l'ensemble des clubs sur des actions spécifiques (plongée, nuit de l'eau,...). Ce partenariat est plus fort avec l'association phare de l'agglomération notamment en termes d'emploi. A ce jour, de nombreux salariés de l'ADN effectuent des remplacements. Une formalisation d'échange est à l'étude pour créer des postes partagés et pérenniser les emplois aidés de l'Alliance Dijon Natation.

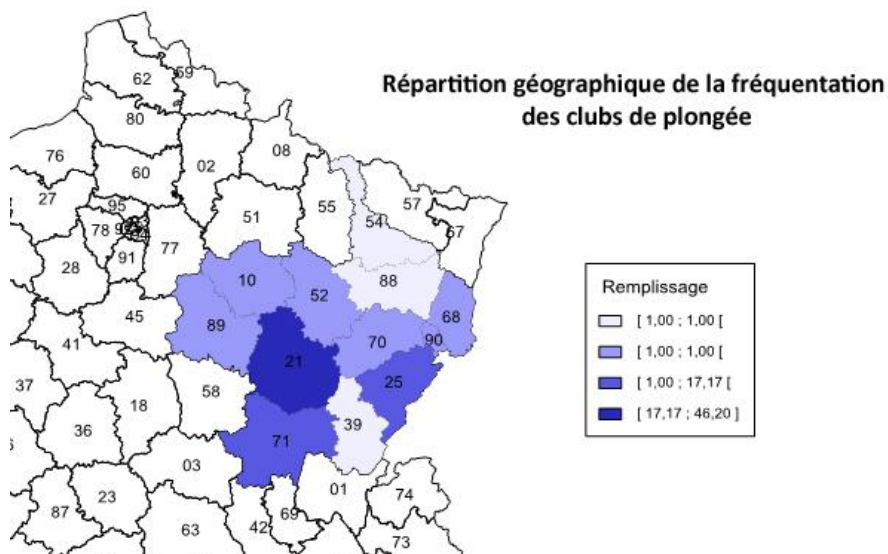
La mise en place d'une formation BNSSA de type « modulaire » en 2012 va dans ce sens et devrait faciliter l'accès au diplôme des sportifs membres des associations de l'agglomération.

### 5. La plongée

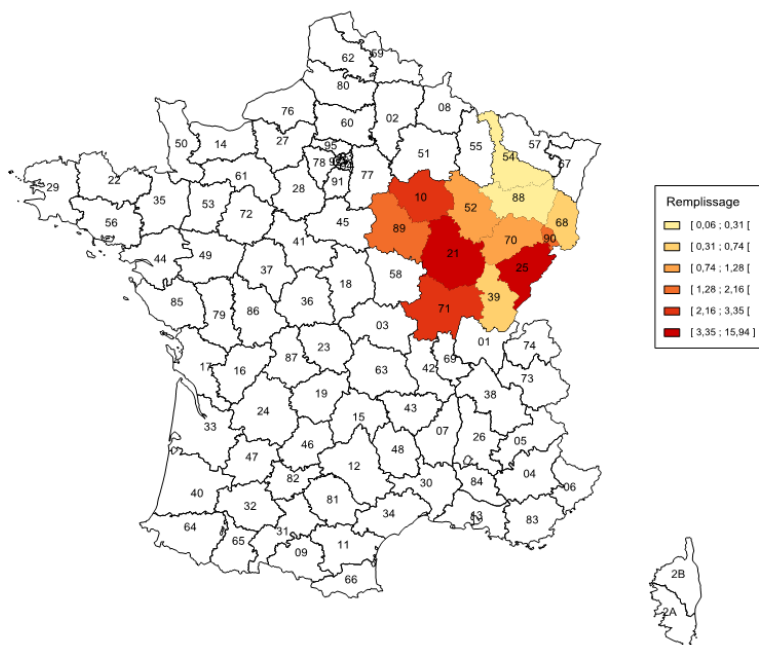


L'ouverture de l'établissement s'est faite à la période la plus défavorable pour l'activité plongée. Les premiers mois ont donc connu une fréquentation assez faible. Cela s'est corrigé dès la rentrée de septembre puisque le nombre de réservations a été multiplié par trois.

Typologie de Public	Nombre
Baptêmes	388
Plongée encadrées	61
Plongée libre	142
Formation N1	42
Structures du Grand Dijon	8 clubs (23%) / 53 heures
Clubs extérieurs (nb heures)	27 clubs (77%) / 37 heures



Répartition géographique du nombre de réservations pour 100 licenciés







La mise en place de la nouvelle gamme d'activités va permettre de proposer des produits plus adaptés au public et augmenter l'utilisation de cet espace. Dans cette optique, la mise en place du matériel Nitrox est effective depuis le mois de décembre

## IV. Les événements marquants de 2010

### Les animations et, événements

Période	Manifestation	Nb de personnes touchées	Visuels
Avril 2010	Inauguration institutionnelle	700	 
Mai 2010	Journées portes ouvertes	23 000	
	Championnats de France universitaire	500	
Juin 2010	Trophée Lucien Zins	700	
	Fêtons l'été en couleur	500	

	Visite R. Yade (secrétaire d'Etat chargée des sports)		
Octobre 2010	Octobre rose	1120	
Novembre 2010	Interclubs régionaux	400	
Décembre 2010	Exposition photos		
	Gouters de noël	350	
Janvier 2011	Vœux de Vinci	700	
Mars 2011	Journée recycleur	50	

Avril 2011	Nuit de l'eau	500	
	Championnats de France Jeunes	1000	
	Weekend anniversaire	2200	

### Les actions de partenariat et d'ancrage local

#### PEL plongée

L'ouverture de la piscine olympique, et par le fait de la fosse de plongée, répond à deux exigences du secteur périscolaire et extra scolaire en lien avec le Projet Educatif Local. La première, favoriser l'accès de tous, relève d'une volonté forte des responsables périscolaires de proposer dans le temps de loisirs imparti, des animations de qualité, nouvelles et stimulantes. La seconde, élément fort du PEL et tout aussi défendue dans le cadre des actions périscolaires et extra scolaire, est de favoriser la découverte de son environnement proche et plus ou moins lointain pour permettre aux enfants, futurs jeunes d'appréhender leur quartier, leur ville avec plus de sérénité.

L'espace plongée de la Piscine Olympique du Grand Dijon accueille donc les enfants de 10 ans (CM2) des accueils périscolaires et extra scolaires de la ville de Dijon. Ces séances de plongées-jeunes s'effectuent

dans le cadre d'une collaboration entre la Piscine Olympique du Grand Dijon et la direction de la Jeunesse de la Ville de Dijon.

Les séances permettent en douceur d'évoluer et d'appréhender le milieu aquatique en passant par étapes successives : de la plongée libre, également appelée snorkeling ou PMT (Palme, Masque Tuba) au baptême de plongée en scaphandre autonome

#### Accueil de personnes en situation de handicap

Conformément aux possibilités de la piscine olympique et à nos objectifs, nous tentons au quotidien de faciliter l'accès aux personnes en situation de handicap.

Pour ce qui concerne le handisport, nous travaillons avec l'ASPTT et l'université pour l'accueil de mineurs à mobilité réduite. Nous accueillons donc deux groupes de l'ASPTT tous les mercredis de 16h à 18h, l'ensemble du bassin d'échauffement leur est réservé.

Concernant le sport adapté, une première collaboration s'est déroulée samedi 25 septembre à l'occasion du championnat de Bourgogne de sport adapté. Cherchant la mixité des publics, nous avons soutenu le comité départemental dans l'organisation de cette compétition tout en laissant l'équipement ouvert au public. Environ 100 participants ont ainsi pu profiter de la structure.

#### Octobre rose

Une action en réponse au dispositif organisé par le service santé de la ville de Dijon. Cette opération de sensibilisation sur la prévention du cancer du sein s'est menée durant la semaine du 11 au 17 octobre avec un temps fort le vendredi 15 octobre. Pour l'occasion les bassins ont été colorés en rose et des activités ont été proposées. Au vue du succès de l'opération, il question que l'action menée sur le site devienne un des temps important de la campagne dijonnaise (remise de rose, communication de plus grande ampleur,...)

#### Nuit de l'eau

La nuit de l'eau est organisée alternativement depuis plusieurs années sur la piscine du Carrousel et celle de Chenove. Nous avons souhaité mettre en avant le caractère intercommunal de l'équipement et proposer aux organisateurs de délocaliser l'opération sur le site de la Piscine Olympique. Cette opération a été un réel succès, puisqu'elle a permis à l'UNICEF d'augmenter de façon très significative les dons perçus par rapports aux années précédentes.

#### Formations BAFA

Association d'éducation populaire et inscrite fortement dans le mouvement des vacances et loisirs sportifs, l'UCPA était hier habilitée sur 6 régions et formait 1300 stagiaires par an. Ce positionnement de l'association sur le BAFA est envisagé pour répondre aux besoins en animateurs des séjours organisés par l'Union.

Dans un souci de maillage et de développement territorial, nous avons demandé et obtenu l'habilitation sur la région Bourgogne, Cela revêt un avantage économique pour les stagiaires Bourguignons qui venaient suivre leurs stages BAFA à l'UCPA dans d'autres régions. Ceci impliquait en effet un surcoût du stage du fait des transports. Au regard de la crise économique, nous cherchons donc à diminuer cet aspect pour les stagiaires Bourguignons en diminuant les frais de transport et en développant des sites de proximité (Piscine Olympique du Grand Dijon, Centre omnisport de Mâcon),

De plus cela nous permet un développement de nos compétences en orientant les formations BAFA Bourguignonnes vers des formations BAFA qualification « Surveillant de Baignades » compte-tenus des manques d'animateurs qualifiés. Nous organiserons ainsi annuellement 2 stages de qualification SB à Dijon pour 40 personnes.

#### Examen et Formation BNSSA

La demande de diplômés est très importante dans ce secteur, pour cela nous souhaitons rentrer dans le paysage de ce cursus de formation. Le site se prêtant complètement à l'organisation de l'examen, celui-ci se déroulera à la Piscine Olympique en lieu et place du bassin de Chenove. Cela nous permet de toucher directement les jeunes diplômés et surtout de légitimer la mise en place d'une formation en 2012.

Cette formation viendra compléter celle organisée par le CREPS de Bourgogne. En effet d'un commun accord, nous avons identifié les besoins et ainsi adapté l'offre. Le CREPS restera donc positionné sur une formation continue tout au long de l'année, à raison d'une séquence hebdomadaire, alors que nous nous concentrerons sur une formation modulaire de deux séquences d'une semaine positionnées sur les vacances scolaires de février et avril. Tout cela sous réserve d'agrément de la part de la Préfecture.

### Forum 3ème âge Quétigny

Sur la sollicitation de la mairie de Quétigny, nous avons participé à une demi-journée d'ateliers de réflexion sur la pratique d'activités physiques pour les personnes du 3ème et 4ème âge. Etant un des organisateurs les plus importants du secteur, nous avons pu faire un retour d'expérience et mettre en avant les activités proposées au sein de notre établissement. Nous avons ensuite animé un stand à forum organisé sur ce sujet.

### Soutien dans les organisations des compétitions

Notre équipement a accueilli un nombre important de compétitions de haut niveau cette première année puisque trois championnats de France s'y sont déroulés. Notre investissement s'est avéré relativement important, notamment pour l'organisation des championnats de France Jeunes. Celui-ci a été apprécié et reconnu par l'Alliance Dijon Natation et les clubs présents.

### Projet d'emplois partagés

Une réflexion est en cours pour la création d'emplois partagés avec l'Alliance Dijon Natation. Nos propositions partent des exigences de terrain de chacune des structures et devraient pouvoir aboutir à la création d'un ou plusieurs emplois communs.

## V. Qualité de service

### 1/ Niveaux de satisfaction des usagers du site

Un dispositif d'enquêtes de satisfaction a été mené en Hiver 2010 sur les espaces Piscine/Plongée conformément aux engagements pris par l'UCPA, et avec l'accompagnement du Service Qualité UCPA.

Sur la base de questionnaires normalisés UCPA, la collecte des informations a été menée sur une période de 4 mois, par une distribution de questionnaires (papier) par l'équipe du site à différents endroits et moments clés, aux usagers fréquentant le site.



Notre volonté, c'est vous satisfaire. Afin de vous offrir de meilleurs services, nous souhaitons vous donner la parole. Merci de nous consacrer quelques instants pour compléter ce questionnaire, consacré au complexe sportif que vous fréquentez.

Le Directeur du complexe sportif

- 1. QUEL TYPE DE PRATIQUE AVEZ-VOUS CHOISI ?** (plusieurs réponses possibles)
- La pratique libre des activités (accès simple aux espaces sportifs)
- Une entrée unitaire
  - Une carte de 10 entrées ou +
  - Un abonnement / un pass (mensuel, trimestriel ou annuel)
- La pratique encadrée des activités (séance encadrée par un moniteur)
- Une activité à l'unité
  - Une carte de 10 cours ou +
  - Un abonnement / un pass (mensuel, trimestriel ou annuel)
- 2. D'UNE FACON GÉNÉRALE, COMMENT JUGEZ-VOUS LE COMPLEXE SPORTIF QUE VOUS FREQUENTEZ ?** (en tenant compte de tous les aspects)
- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Très satisfaisant     | <input type="checkbox"/> Plutôt satisfaisant |
| <input type="checkbox"/> Plutôt insatisfaisant | <input type="checkbox"/> Très insatisfaisant |

#### Vos impressions

Si vous n'êtes pas connecté par une session, merci de ne pas cocher de case.

Vos impressions sur...

	Très satisfaisant	Plutôt satisfaisant	Plutôt insatisfaisant	Très insatisfaisant
<b>3. L'accueil en général</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. la facilité d'accès au site	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. la qualité de l'accueil téléphonique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. la qualité de l'accueil à votre arrivée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. la facilité d'accès aux activités et à la fréquentation des espaces	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. la clarté des informations reçues (sur les produits, services et tarifs)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. le déroulé des formules proposées (entrées, cartes de séances, abonnements...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10. les tarifs / le prix	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11. les horaires d'ouverture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12. la disponibilité de l'équipe du site	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13. la propreté du site	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>14. L'ESPACE PISCINE EN GÉNÉRAL</b> (sauf accès ou sautoir)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15. les bassins disponibles (structure, diversité, profondeur...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
16. la qualité de l'eau (température, transparence...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17. la température de l'eau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
18. l'organisation des bassins (aménagement, type d'eau...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
19. la propreté des plages	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
20. l'ambiance sonore	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
21. la disponibilité de l'équipe sur place (maîtres nageurs...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>22. Si vous avez suivi une / des activités encadrées par un moniteur</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>L'ENSEMBLEMENT EN GÉNÉRAL</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
23. les conseils du / des moniteurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

#### Vos impressions sur...

	Très satisfaisant	Plutôt satisfaisant	Plutôt insatisfaisant	Très insatisfaisant
24. la disponibilité du moniteur pendant la séance	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
25. le déroulement des séances	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
26. le matériel sportif fourni par le site (le cas échéant)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>27. LES ESPACES VÉHICAIRES ET SANITAIRES EN GÉNÉRAL</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
28. l'espace Vélos	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
29. la propreté des sanitaires (sautoirs, douches et WC)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
30. la propreté de vos biens personnels (lunettes, digiplois)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
31. l'espace détente disponible (sauna, hammam... le cas échéant)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>32. LES ESPACES DÉTENTE / LE CLUB HOUSE / LE RESPONSABLE EN GÉNÉRAL</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
33. le confort sanitaire, propreté, ambiance...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
34. Les services proposés (bassins, restauration le cas échéant...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>35. VOTRE EXPÉRIENCE SUR CE COMPLEXE SPORTIF VOUS DONNE-T-ELLE ENVIE DE REVENIR / DE VOUS RÉINSCRIRE ?</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Soit à l'air	<input type="checkbox"/>	Plutôt oui	<input type="checkbox"/>	Plutôt non
Plutôt non	<input type="checkbox"/>	Par du tout	<input type="checkbox"/>	
<b>36. RECOMMANDERIEZ-VOUS CE COMPLEXE SPORTIF EN GÉNÉRAL A VOS AMIS ?</b>	<input type="checkbox"/>	Plutôt oui	<input type="checkbox"/>	Plutôt non
Soit à l'air	<input type="checkbox"/>	Par du tout	<input type="checkbox"/>	
<b>37. COMMENT AVEZ-VOUS CONNU CE COMPLEXE SPORTIF ?</b> (plusieurs réponses possibles)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Par recommandation de proches ou amis	<input type="checkbox"/>	Par votre comité d'entreprise ou associatif (université, club de sport...)	<input type="checkbox"/>	Par FUCPA
Par un média (presse, radio, TV)	<input type="checkbox"/>	Par un salon / par un événement	<input type="checkbox"/>	Par Internet
Par votre ville, votre département, votre région	<input type="checkbox"/>	Autre / précisez : _____	<input type="checkbox"/>	



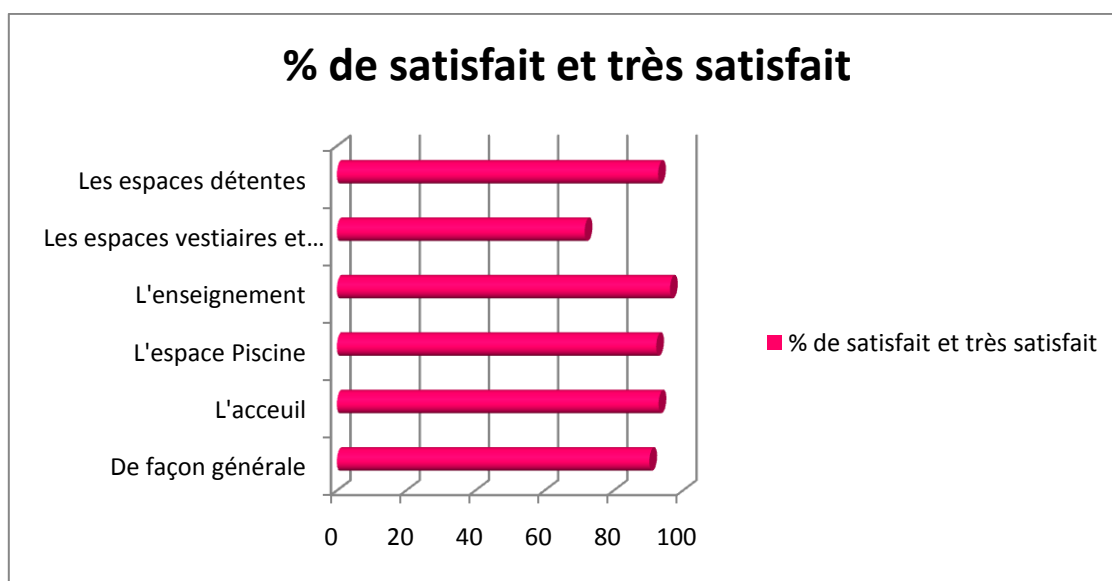
Au total, 493 questionnaires ont été analysés

## Principaux résultats de satisfaction

### a) Satisfaction globale

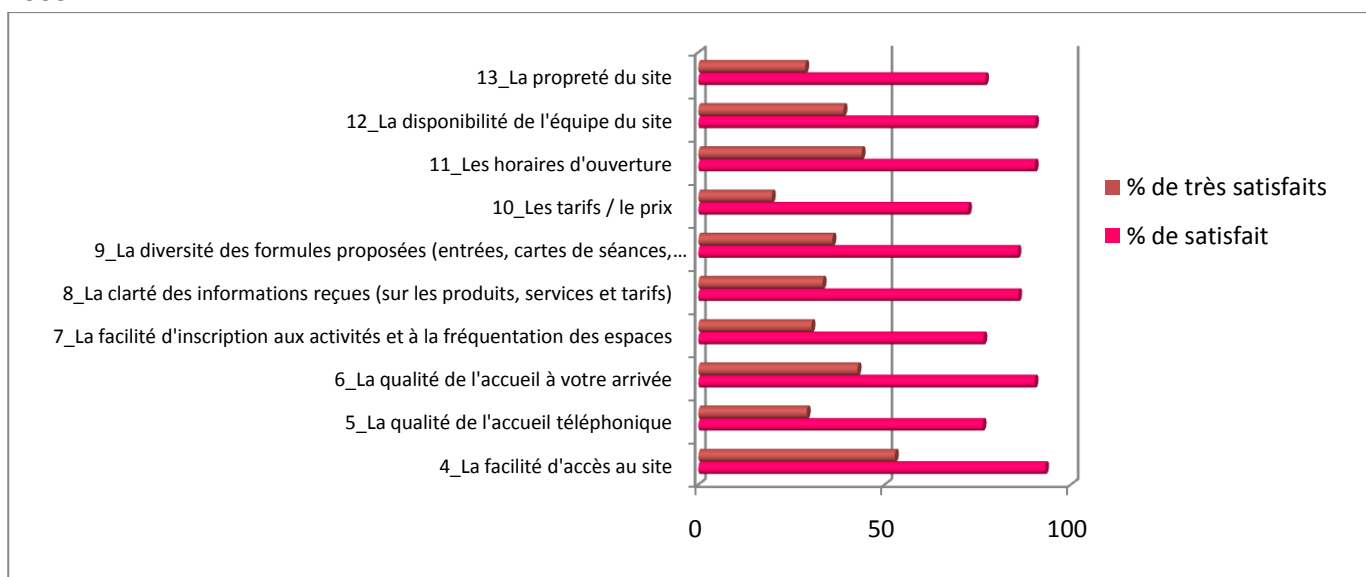
Les scores sur l'IMPRESSON D'ENSEMBLE (« D'une façon générale, comment jugez-vous le complexe sportif que vous fréquentez ? ») sont :

- **35 % de Très satisfaits**
- **90 % de (Globalement) Satisfaits**

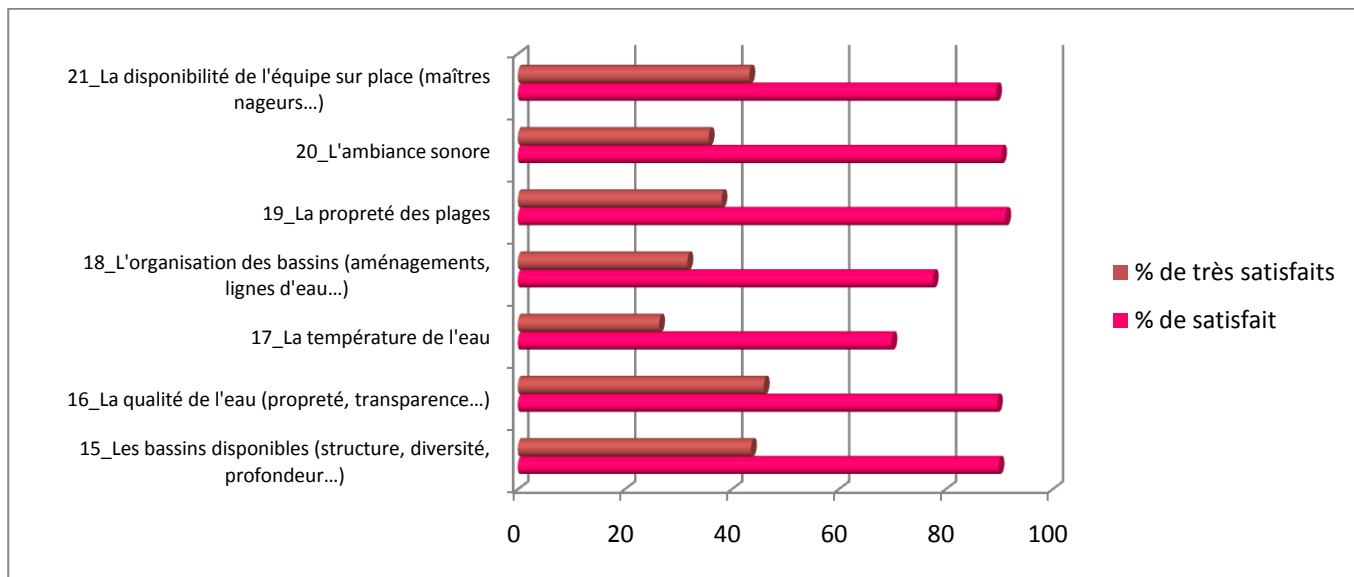


### b) Satisfaction par prestation

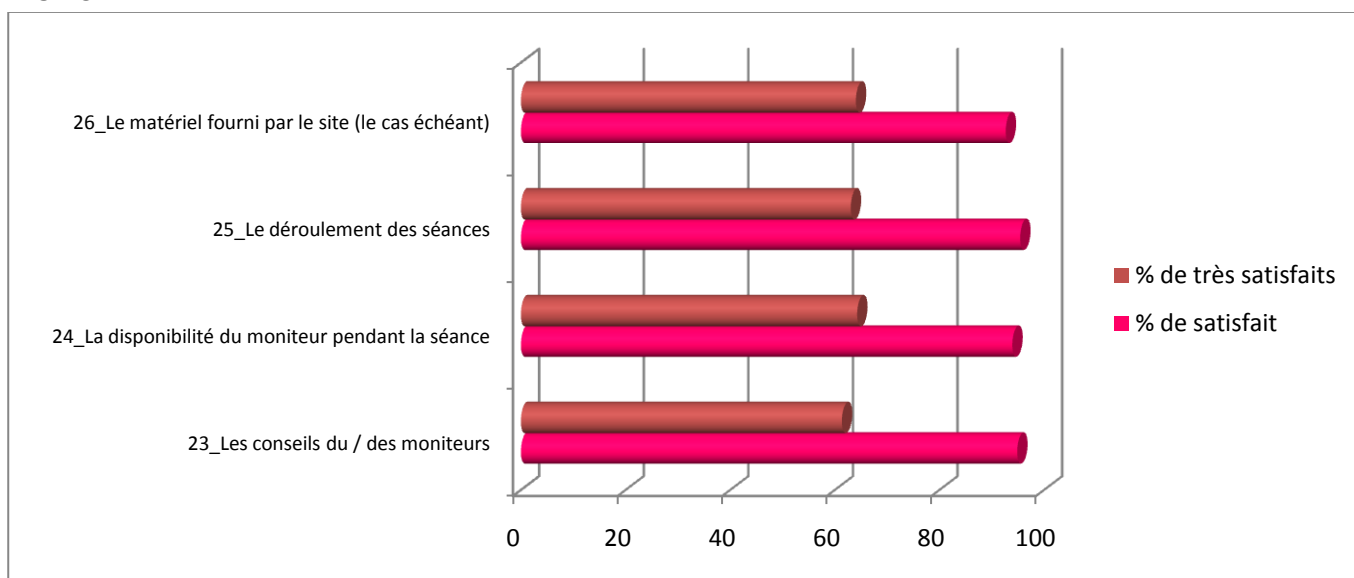
#### ACCUEIL



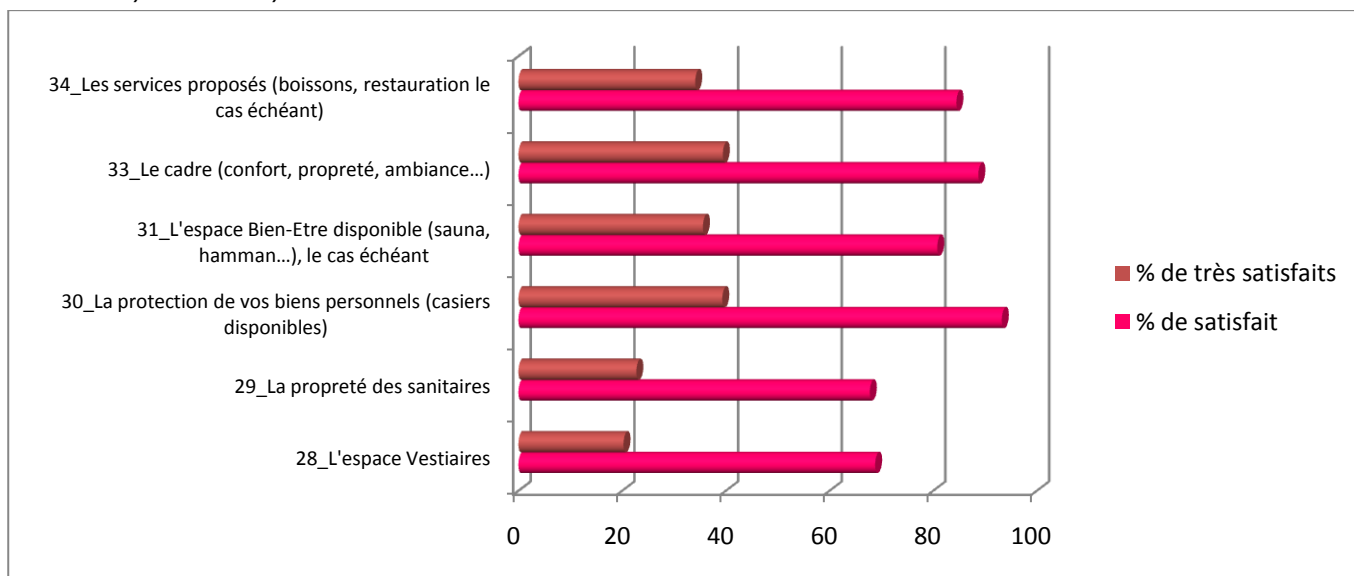
## ESPACE PISCINE



## ENSEIGNEMENT



## SANITAIRE/VESTIAIRE/ESPACE DETENTE



C) Connaissance des usagers - Principales tendances

<b>35. Votre expérience sur ce complexe sportif vous donne-t-elle envie de revenir / de vous réinscrire ?</b>	<i>Effectifs</i>	<i>%</i>
Tout à fait	222	<b>50%</b>
Plutôt oui	181	<b>41%</b>
Plutôt non	34	<b>8%</b>
Pas du tout	4	<b>1%</b>

<b>36. Recommanderiez-vous ce complexe sportif en général à vos amis ?</b>	<i>Effectifs</i>	<i>%</i>
Tout à fait	221	<b>50%</b>
Plutôt oui	181	<b>41%</b>
Plutôt non	36	<b>8%</b>
Pas du tout	6	<b>1%</b>

<b>37. Comment avez-vous connu ce complexe sportif ? (en multiréponses)</b>	<i>Effectifs</i>	<i>%</i>
Sur recommandation de proches ou amis	79	<b>18%</b>
Par un média (press, radio, TV)	15	<b>3%</b>
Par proximité géographique	89	<b>20%</b>
Par internet	1	<b>0%</b>
Par votre ville, votre département, votre région	155	<b>35%</b>
Par votre comité d'entreprise ou assimilé (université...)	3	<b>1%</b>
Par l'UCPA	13	<b>3%</b>
Sur un salon / par un événement	10	<b>2%</b>
Autre	79	<b>18%</b>

<b>38. Vous êtes ?</b>	<i>effectifs</i>	<i>%</i>
Un homme	141	<b>30%</b>
Une femme	328	<b>70%</b>

<b>39. Votre âge ?</b>	<i>effectifs</i>	<i>%</i>
Moins de 18 ans	33	<b>7%</b>
18 à 24 ans	42	<b>9%</b>
25 à 34 ans	92	<b>21%</b>
plus de 35 ans	279	<b>63%</b>

<b>42. Votre lieu de résidence (départements) ?</b>	<i>effectifs</i>	<i>%</i>
21-Côte-d'Or	287	<b>85%</b>
71-Saône-et-Loire	8	<b>2%</b>
Autre région	42	<b>13%</b>

## La démarche qualité et sa mise en œuvre

### Evaluation du respect des engagements de services pris par l'UCPA

L'UCPA déploie une dynamique particulière [Engagements de services certifiés] sur les différents sites sportifs, avec l'aide du Service Qualité de l'UCPA.

Les enjeux spécifiques sont :

- Fidéliser les usagers et les donneurs d'ordre par la confiance et la satisfaction.
- Améliorer l'image de marque et renforcer l'avantage concurrentiel.
- Améliorer les relations internes et gagner en efficacité.
- Augmenter la Valeur Ajoutée de l'organisation (baisse de la non qualité...).



**zoom**

**La création d'un référentiel unique de certification de services dans les équipements de sports et de loisirs (RE/UCP/01)**

Dans le cadre de la démarche qualité déployée sur les équipements de loisirs sportifs qu'elle anime et gère pour le compte de collectivités territoriales, l'UCPA a créé le premier référentiel de certification de services dans le domaine des loisirs sportifs.

Ce référentiel a été validé en décembre 2009 par l'organisme certificateur SGS-ICS, leader en matière de contrôle qualité dans le monde (commission composée de professionnels du domaine d'activité du référentiel, d'associations de consommateurs et de la DGCCRF).



Il définit les 15 engagements en matière de qualité de services à respecter dans le cadre de la gestion d'un équipement sportif délégué, pour répondre aux attentes des usagers, et comprend différentes rubriques telles l'accès, l'accueil, l'information, l'activité de loisirs sportifs, les espaces intérieurs et extérieurs, l'environnement, et l'écoute des usagers.

A ce référentiel sont associées des méthodologies permettant d'évaluer de façon précise le respect de ces engagements au quotidien (grilles d'évaluation, check-list d'autocontrôle, audit interne...).

L'enjeu pour l'UCPA est de fidéliser les usagers des équipements sportifs qu'elle anime et gère, par la confiance et la satisfaction, mais aussi d'augmenter sa valeur ajoutée auprès des collectivités délégantes, en gagnant en efficacité.

## Réclamations enregistrées

C'est le public individuel qui génèrent le plus grand nombre de réclamations et qui portent principalement sur :

- l'aménagement des vestiaires et la température des douches
- Disponibilité des lignes d'eau et de superficie du plan d'eau bassin de 50M face à l'occupation des Clubs/Associations, pour la pratique libre.
- Pour les Activités Aquatiques : possibilité de réserver à l'avance (achat de 12 cours consécutifs avec places réservées) au vu des problématiques engendrées par la forte demande et la vente au passage suivant l'heure d'arrivée.
- La disponibilité de la ligne téléphonique
- Des remarques individualistes au sujet du confort, de l'aisance etc...

## Sécurité, hygiène et accidents

L'établissement a été fermé :

Pour vidanges :

- Du 30/08/10 au 13/08/10 (14 jours)
- Du 07/03/11 AU 13/03/11 (7 jours)

Pour problème technique : le 30 et 31 janvier 2011 (2 jours)

Egalement une fermeture du petit bassin pour raisons techniques nécessitant des annulations d'Activités

Pour compétitions :

- Les 07, 08 et 09/05/10 : Compétition (3 jours)
- Les 4 et 5 juin : Compétition (2 jours)
- Les 13 et 14 novembre : Compétition (2 jours)
- Les 13, 14, 15, 16 et 17 avril : Compétition (4.5 jours)

Pour la période de Noël :

Les 25/12/10 et le 01/01/2011 (autorisation du Grand Dijon)

Soit au total, de mai à décembre 2010 : 36,5 jours de fermeture et 208,5 jours d'ouverture

La sécurité des installations :

Classification de l'établissement : ERP type X 1ère Catégorie

L'ensemble des installations de sécurité : extincteurs, SSI, BAES, désenfumage etc..... sont régulièrement entretenues par nos Sociétés Prestataires et fonctionnent correctement.

Sécurité des personnes :

Des chutes à répétition ont été enregistrées en début d'exploitation. Ces chutes liées à la glissance du carrelage sont beaucoup moins fréquentes depuis le traitement des zones humides.

Sécurité des biens :

- Pas de problème le jour lorsque l'établissement est ouvert excepté quelques vols dans les vestiaires
- Pas de problème la nuit également, simplement quelques déclenchements d'autoprotectons.

Le système d'intrusion se met quelques fois en défaut, un contrat de maintenance est en négociation

## Assurances :

Au cours de l'année, nous n'avons déclaré 6 sinistres à notre compagnie d'assurances :

- 3 chutes sur le bord du bassin
- 1 brûlure dans le hammam
- 1 incendie d'armoire électrique dans la CTA Olympique
- 1 accident avec un camion sur le portique d'entrée

## VI. Moyens mis en œuvre

### Tarifs annuels

Du fait de l'ouverture récente nous n'avons pas souhaité appliquer l'article 32 du contrat d'affermage, qui nous permettait d'appliquer une revalorisation des tarifs. Cette non réévaluation engendrera une perte assumée d'environ 3% du CA 2011, soit une estimation d'environ 30 000 €.

### Horaires de fonctionnement et d'ouverture

	Période scolaire	Petites vacances	Vacances d'été
<b>Lundi</b>	10h-20h	10h-20h	10h-20h
<b>Mardi</b>	10h-20h	10h-20h	10h-20h
<b>Mercredi</b>	9h-20h	10h-20h	10h-20h
<b>Jeudi</b>	10h-20h	10h-20h	10h-20h
<b>Vendredi</b>	10h-21h	10h-21h	10h-21h
<b>Samedi</b>	9h-19h	9h-19h	9h-20h
<b>Dimanche</b>	9h-18h	9h-18h	10h-18h

L'ouverture au public respecte les horaires prévus contractuellement, pour une amplitude horaire de 70 à 71h par semaine.

S'ajoute aux horaires d'ouverture au public, des ouvertures pour les clubs et associations sportives, le matin en semaine à partir de 7h et le soir jusqu'à 21H30. Nous avons ainsi une amplitude horaire en fonctionnement de 96h par semaine.

Compte tenu de ses horaires à assurer pour les clubs et les publics, la planification du personnel se situe entre 06H00 le matin jusqu'à 22H00 le soir.

Il semble que ce fonctionnement limite l'accès aux équipements en soirée pour les personnes actives. En effet l'évacuation du bassin 30 minutes avant la fermeture impose une fermeture de caisse dès 19h15.

D'autre part le changement d'horaires pour les périodes de vacances pose des problèmes dans la gestion des activités encadrées. Ainsi, pour plus de lisibilité et améliorer encore l'accessibilité à l'équipement au regard des fréquentations, nous envisageons une demande de modification de nos horaires selon le planning suivant :

Amplitude identique : 71h	Toute l'année
Lundi	10h-20h
Mardi	10h-21h
Mercredi	9h-20h
Jeudi	10h-20h
Vendredi	10h-21h
Samedi	9h-18h
Dimanche	9h-18h

## Les activités proposées



Des formules imaginées spécialement pour les enfants.

Les enfants de **6 mois à 5 ans** partent à la découverte du milieu aquatique.



L'apprentissage de la natation pour tous les enfants et tous les niveaux. De **6 à 17 ans**, entre natation et ateliers multi activités : tous les choix sont possibles



L'apprentissage spécifique de la natation et des disciplines annexes.

A partir de 16 ans



Tous les bienfaits de l'eau pour le corps et l'esprit. Gymnastique aquatique de différentes intensités, aquacycle, relaxation pendant la grossesse et maîtrise des phobies : il y en a pour tous les goûts !



Des formules pour découvrir ou redécouvrir la plongée.

Vivez les sensations uniques des premières immersions avec sérénité et en toute sécurité. Des formules adaptées à vos envies et pour tous les niveaux avec un seul objectif : le plaisir !



Des formules imaginées pour progresser et obtenir des brevets.

Validez vos niveaux et obtenez vos brevets pour vous perfectionner et profiter pleinement des plaisirs de la plongée sous-marine.



Des formules imaginées pour découvrir des nouvelles thématiques en plongée.

Explorez toutes les richesses des activités subaquatiques : plongée Nitrox, photographie, apnée zen, etc. La découverte assurée de nouvelles émotions pour les plongeurs ou apnéistes confirmés.



Des formules pour plonger ici et ailleurs.

Succombez à votre envie d'évasion et partez à la découverte des eaux lointaines en toute liberté.



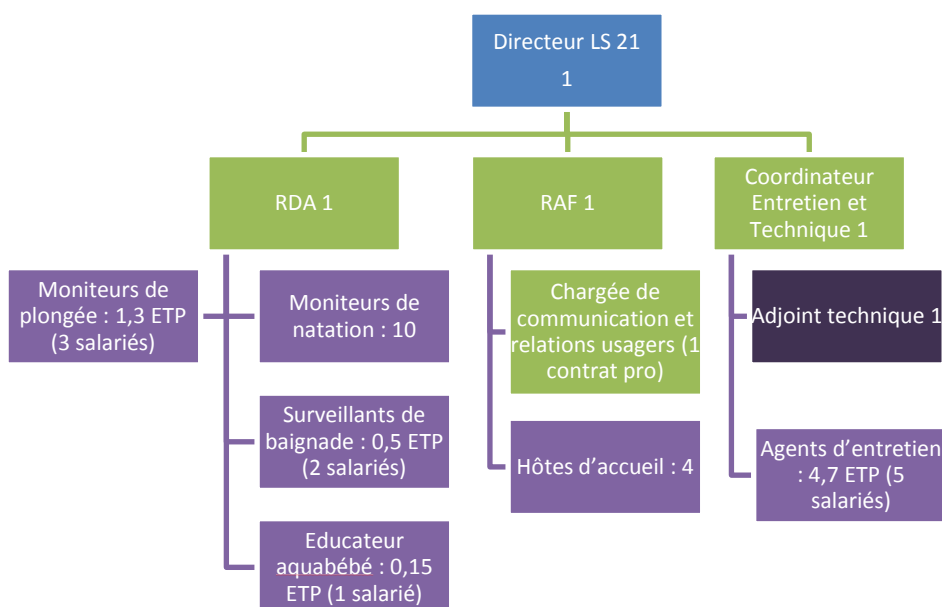


## Actions de commercialisation et de communication

La communication du site, a principalement été effectuée par les services centraux durant les premiers mois d'exploitation. Nous avons ensuite déployé les outils nécessaires au rayonnement de l'établissement :

- Communiqués de presse (en annexe)
- Site internet
- Newsletter et mailing (en annexe)
- Partenariat France Bleu
- Réservation campagne Divia « dos chauffeurs » via le délégué.
- Spot radio
- Encart presse
- Participation à différents salons (CE, Nouveaux habitants, Loisiroscope)

## Ressources humaines



A ce jour, nous comptabilisons 26,65 équivalent temps plein pour 31 salariés dont 3 en CDD.

S'ajoute l'ensemble des CDD de courte de durée liés à un surcroit temporaire d'activités ou au remplacement de titulaire absent, pour totaliser plus de 50 contrats depuis l'ouverture. L'origine géographique de ces emplois reste très locale, puisque mis à part 5 moniteurs et une étudiante en contrat professionnel, l'ensemble de l'équipe est domiciliée depuis plusieurs années sur l'agglomération.

**Une nouvelle obligation réglementaire est apparue en avril 2011, qui nous impose une surveillance en surface lorsque le moniteur de plongée travail en immersion. Cela va nécessiter l'embauche d'un salarié supplémentaire et donc une nouvelle augmentation de la masse salariale sur 2011.**

## Élèves en formation

Comme évoqué ci-dessous, nous avons recruté une chargée de communication et des relations usagers. L'opportunité nous a été offerte de recruter une jeune en contrat de professionnalisation. Son CDD court jusqu'en septembre 2012.

Nous accueillons d'autre part un nombre important de stagiaires, notamment de futurs éducateurs sportifs en formation au Creps de Bourgogne.

## Actions de formation continue du personnel

Plusieurs actions de formation continue ont été mises en place cette première année :

Catégorie de personnel	Type d'action
Moniteurs et Direction	Formation et révision secourisme (X2)
Equipe d'accueil	Savoir optimiser son accueil et ses ventes
Equipe d'entretien	Habilitation électrique et travail en hauteur
Direction	Déploiement de la norme EN-15288 Droit social des salariés Formation tutorat



### **zoom** Le changement de convention collective (passage à la CCNS)

❖ Courant 2010, est paru au journal Officiel, l'exigence que des Sociétés rattachées au code APE 926 A, passent sous le régime d'une autre Convention Collective.

❖ Actuellement nous appliquons la Convention Collective Nationale des Espaces d'Attractions et Culturels : **ELAC**. Cette Convention est celle qui, jusqu'à présent, devait être appliquée par LS 21, dans le cadre légal.

❖ La nouvelle convention à appliquer serait la Convention Collective Nationale du Sport : **CCNS**. A ce jour, des recours ont été présentés en Conseil d'Etat pour que la CCNS ne soit pas appliquée au type de Sociétés tel LS 21. Ces recours sont portés par des Sociétés dont l'activité est la même que la nôtre.

**L'application de la CCNS génère des coûts salariaux qui augmentent la Masse salariale de l'ordre de 3 à 4% selon une première estimation.**

Cependant, compte tenu des textes de loi, nous devrions passer sous le régime de la CCNS dans le courant du 2ème semestre 2011.

## VII. Gestion du patrimoine

### La gestion des énergies (analyses effectuées de mai 2010 à mai 2011) - P1

		Chaleur	Electricité	Eau
Données contrat Cofely	Nombre de baigneurs	300 000 baigneurs		
	Quantité d'énergie contractuelle	4381 MWh gaz PCS	1943 MWh U	36000 m3
	Quantité d'énergie ajustée solaire	3549 MWh U		
	Forfait contractuel partie variable	179860 € HT	137 877 € HT	101 250 € HT
	Forfait contractuel partie fixe	76 482,11 € HT	14 091 € HT	
Révision	redevances variables re indexées	229 062 € HT	130 697 € HT	101 250 € HT
	Total redevances re indexées	<b>309 080 € HT</b>	<b>144788 € HT</b>	<b>101 250 € HT</b>
	<b>Révision forfait contractuel 369 774 baigneurs = 15,5% (art 15 du contrat Cofely)</b>	$P1/P1^*=0,75+0,25(369774/300000)$	$P1/P1^*=0,75+0,25(369774/300000)$	$P1/P1^*=0,64+0,36(369774/300000)$
	Total redevances variables actualisées et ajustées	242 348 € HT	138 277 € HT	109 755 € HT
	Total redevances actualisées et ajustées	322 366 € HT	152 368 € HT	109 755 € HT
Intéressement	Cible de quantité d'énergie ajustée	3754 MWh U	2056 MWh U	39 024 m3
	Total quantité d'énergie 2010/2011 - part solaire	3291 MWh U	2861 MWh U	44 849 m3
	soit gain technique	463 MWh U		
	Proportion gain technique	12,3%		
	Répartition gain technique 50%/50%	6,2%		
	Part restituée à LS21	<b>14 957 € HT</b>		
Bilan	Total actualisé et ajusté - intéressement	<b>307 409 € HT</b>	<b>152 368 € HT</b>	<b>109 755 € HT</b>
	Différence	-1 672 € HT	7 580 € HT	8 505 € HT
	<b>14 413 € HT (soit 9 609 € sur 2010)</b>			

Une analyse fine par type d'énergie se trouve en annexe.

La recette des panneaux photovoltaïques représente une économie sur le poste électrique de 9196,70 € (soit 6 137,95 € sur 2010).

	Date établissement de la facture	Relevé Kwh	Montant facturé	Transmission montant UCPA	Relevé	Montant
Facture 1	16/05/11	15283	HT 9 196,70 €	Mai à décembre 2010	10200	HT 6 137,95 €
Recette photovoltaïque			TVA 1 802,55 €			TVA 1 203,04 €
			TTC 10 999,25 €			TTC 7 340,99 €

### Suivi technique (mai 2010 à mai 2011) - P2

Dans le cadre du contrat établi avec la société Cofely, la maintenance a représenté un total de 650 heures. La répartition ainsi que les actions mises en place se trouvent en annexe.

Le cahier des charges de la DSP prévoyait un traitement ozone sur chambre de réaction en béton. Finalement, les réacteurs sont en acier. Ceci a des conséquences potentielles au niveau de la corrosion.

La prise en charge des coûts de garantie et du suivi supplémentaire liés à ce changement de configuration n'est pas prévue au marché de base (Cout prévisionnel 3 000 € HT annuel).

## Suivi fond Gros entretien Renouvellement (mai 2010 à mai 2011) – P3

Référence Chantier	Date	Désignation des travaux	Montant € HT
6647065	25/08/2010	Amélioration circulation des pédiluves en vue d'une baisse de la consommation	2 201,74 €
6650653	25/08/2010	Stock pompe doseuse et remplacement cannes d'injection	2 772,30 €
6550669	30/08/2010	Fourniture de 2 cylindres	463,00 €
6686984	01/12/2010	Changement plots pour mise en conformité	7 500,92 €
6686985	31/01/2011	Travaux GTC - ajontion local compresseurs	638,00 €
6686986	03/03/2011	Mise en place vanne sectionnement réseau d'eau	2 128,00 €
6730587	25/11/2010	Remplacement pompe Wilo (CTA)	317,98 €
6734225	24/02/2011	Réparation pompe ETABLOC Bassin échauffement	2 774,50 €
6759454	11/04/2011	Remplacement vanne 2 voies sur circuit solaire	1 055,08 €
6759630	31/03/2011	Travaux sur banque d'accueil	590,00 €
6760244	11/04/2011	Installation module scolaire du contrôle d'accès	3 490,00 €
6765527	01/04/2011	Stock serrures casiers	805,2 €
6765528	01/04/2011	Remplacement Glycol réseau solaire	780,00 €
			25 516,72 €

### Sous-traitants sollicités

Sous-traitant	Domaine d'intervention	Fréquence d'intervention	Coût approximatif annuel	Recettes approximatives annuelles
Cofely (rapport technique en annexe)	Multi technique	Journalier	100 000 €	/
Idées 21	Espaces Verts + opérations de nettoyage ponctuelles	Hebdomadaire	15 000 €	/
Patouillet	Distributeurs automatiques alimentaires	Journalier en semaine		12 000 €
Class'croute	Gestion de l'espace restauration	Journalier en semaine		3600 €
Top sec	Distributeurs automatiques matériel sportifs	Bi hebdomadaire		7000 €
Ratounet Service	Dé insectisation et dé ratisation	Trimestriel	700 €	
Apave	Vérifications réglementaires	Annuel	2500 €	
Desautel	Vérifications réglementaires	Annuel	300 €	

Des contrats de maintenance supplémentaires seront passés sur 2011 dans la mesure où les garanties ne sont plus en cours (contrôle d'accès, compresseurs, alarme intrusion,...)

## Patrimoine immobilisé

Biens	Date pièce	Montant en EUR
LMP-FAUTEUIL MISE A L'EAU- PMR	16/04/2010	1 020,00 €
UNISPORTS-ENROULEUR LIGNE EAU	17/04/2010	2 980,56 €
CONTACT SECURITE-DEFIBRILATEUR	21/04/2010	3 488,24 €
CONTACT SECURITE-DIVAN EXAMEN LOCAL MNS	21/04/2010	548,74 €
LMP-BIGLISS	21/04/2010	685,35 €
LMP-RANGEMENT VERTICAL POUR TAPIS	21/04/2010	475,33 €
BOULANGER-PROJECTEUR	24/04/2010	333,61 €
BOULANGER-TV ACCUEIL	24/04/2010	1 075,04 €
BOULANGER-COMBI FRIGO	24/04/2010	375,42 €
BOULANGER-PC CAISSE+IMPRIMANTE	24/04/2010	557,07 €
HEXAGONE-ROBOT PISCINE "PREMIUM"	27/04/2010	16 643,00 €
NB CONSULTING-CARDIO BIKE	27/04/2010	6 921,00 €
SNJB-AUTOLAVEUSE GENIE	30/04/2010	4 675,20 €
SNJB-AUTOLAVEUSE T5	30/04/2010	8 712,00 €
SNJB-CENTRE DOSAGE MOBILE	30/04/2010	520,00 €
APRIME-FA017413-TABLES DE REUNION	30/04/2010	1 640,00 €
ACRI-CHARIOT TRANSPORT BOUTEILLES	30/04/2010	1 150,00 €
ACRI-CHARIOT D'ETENDAGE	30/04/2010	540,00 €
GUNNEBO-COFFRE FORT "COMPLICE FC3C"	30/04/2010	1 300,00 €
GUNNEBO-COFFRE FORT "MILLIUM DFX"	30/04/2010	2 200,00 €
BANC PLASTIQUE-AOCD	03/05/2010	3 560,00 €
LIGNE GUIDE-AOCD	03/05/2010	1 856,82 €
EASY SONO-SPRINTER ACTIVITES ENCADREES	10/05/2010	793,52 €
LA SCOLAIRE-CASIERS POLYREY LOCAUX MNS	09/06/2010	1 750,50 €
LA SCOLAIRE-ARMOIRES PHARMACIE LOCAUX MNS	09/06/2010	1 549,55 €
LA SCOLAIRE-CHARIOT SANS COUVERCLE	09/06/2010	649,26 €
LA SCOLAIRE-BASE SURVEILLANCE MNS	09/06/2010	3 214,49 €
LA SCOLAIRE-ETAGERE LOCAUX MNS	09/06/2010	1 567,61 €
BOULANGER-TV SONY	11/06/2010	375,40 €
MANUTAN-TABLES FORESTIERE PICNIC	09/07/2010	988,20 €
MANUTAN-CAILBOTTIS VESTIAIRE	09/07/2010	2 126,14 €
MANUTAN-ECRAN LCD TACTILS	09/07/2010	782,99 €
DECOREA-CUISINE POGD	02/08/2010	2 219,90 €
MANUTAN-TOTEM SEXTAN	12/08/2010	515,00 €
NB CONSULTING-CARDIO BIKE	16/08/2010	3 538,44 €
APRIME-TABLE SALLE REUNION	24/08/2010	656,00 €
AQUADIF-BLOC NITROX	15/10/2010	2 550,17 €
LA SCOLAIRE-BASE SURVEILLANCE	19/10/2010	1 607,25 €
NB CONSULTING-CARDIO BIKE	28/10/2010	1 736,50 €
LMP-BIGLISS POGD	05/12/2010	540,60 €
EASY SONO-MAT SONO POGD	21/12/2010	3 537,01 €

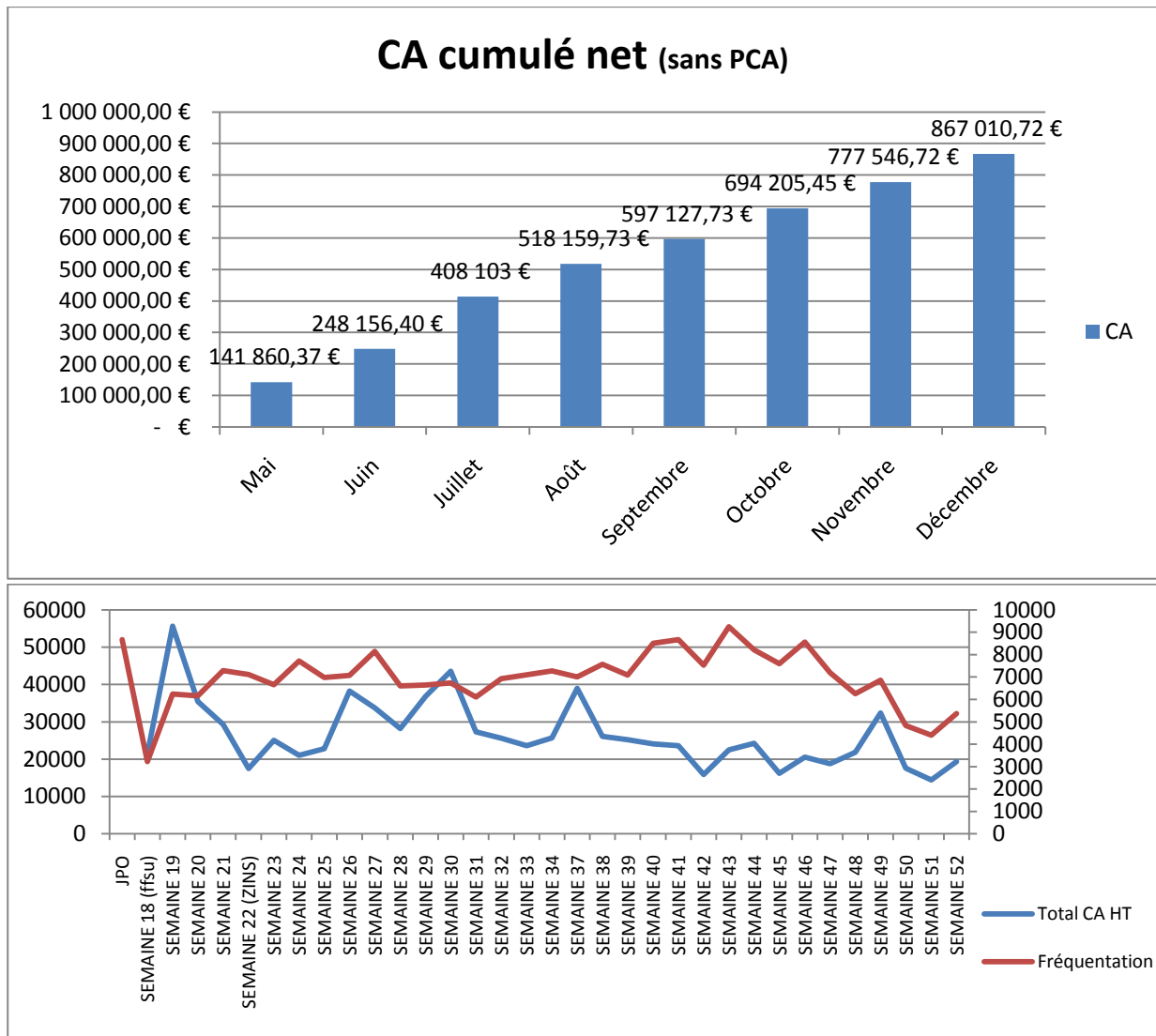
# VIII. Résultats financiers

## Compte d'exploitation

DIJON PISCINE		BUDGET	BUDGET	BUDGET	REALISE
COMPTE SAP regroupé	LIBELLES Charges	2010	2010	2010	2010
		Prévision	Prévision	Prévision	Exercice
		UCPA	UCPA	UCPA	UCPA
		Pré ouverture	01/05/2010 31/12/2010	du 01/01/2010 au 31/12/2010	du 01/01/2010 au 31/12/2010
602250	Achats consommables		4 000	4 000	7 750
602255	Produits d'entretien				3 041
602260	Boutique taxable		-	-	6 626
602370	Bar		1 333	1 333	-
604870	Activités loisirs - billetterie		9 667	9 667	5 300
606120	Eau		67 500	67 500	73 172
606130	Electricité		84 831	84 831	91 393
606160	Carburants		1 000	1 000	-
606170	Chauffage urbain		170 769	170 769	203 674
606300	Fournitures entretien petit équipement		9 886	9 886	39 049
606306	Habillement personnel		2 520	2 520	8 056
606401	Fournitures de bureaux		22 543	22 543	24 950
606402	Imprimés administratif promotion				80
606800	Signalétique et équipement				1 665
606821	Matériels sportifs		30 823	30 823	48 870
606830	Pharmacie		3 096	3 096	554
606840	Licences livres fédéraux				1 473
606870	Matériels animations		7 233	7 233	11 193
607200	Achat produit piscine				519
	<b>TOTAL CLASSE 60</b>	-	<b>415 201</b>	<b>415 201</b>	<b>527 364</b>
611801	Sous traitance générale				161
611804	Sous traitance gardiennage et sécurité		16 547	16 547	12 249
611807	Prestations de gestion ucpa	2 335	48 800	51 135	51 524
611808	Salaire de gestion Ucpa		48 800	48 800	48 800
613530	Location matériels bureaux				879
613510	Location de véhicules				805
613560	Location matériel oxygène et sécurité		533	533	446
615210	Entretien réparation locaux				1 004
615530	Entretien réparation matériels autres				1 677
615610	Contrat maintenance locaux	7 500	67 897	75 397	100 828
615612	Contrat maintenance espaces verts		3 008	3 008	4 554
616410	Assurances locaux		13 617	13 617	16 134
616430	Responsabilité civile		9 150	9 150	5 557
617130	Etude enquête recherche contract		7 667	7 667	3 538
618100	Documentation générale				
	<b>TOTAL SERVICES EXTERIEURS A</b>	<b>9 835</b>	<b>216 019</b>	<b>225 854</b>	<b>248 155</b>
622620	Expert comptable				970
622681	Honoraires indépendants divers	3 000	2 000	5 000	160
622700	Frais actes et contentieux				870
622800	Honoraires divers	3 000	1 333	4 333	-
623181	Pub & communication		15 667	15 667	25 730
623300	Expositions et salons				1 790
623740	frais de presse				300
623750	Manifestations				1 083
625600	Missions déplacements		2 000	2 000	3 607
625702	Frais de réception		3 333	3 333	3 711
626100	Liaisons informatiques		843	843	-
626300	Affranchissements administratifs		667	667	611
626500	Téléphone fax		2 667	2 667	5 563
627800	Frais bancaires		333	333	901
627820	Autres commissions		200	200	347
627830	Agios bancaires				-
	<b>TOTAL SERVICES EXTERIEURS B</b>	<b>6 000</b>	<b>29 043</b>	<b>35 043</b>	<b>45 642</b>
631200	Taxe apprentissage		2 356	2 356	2 842
631300	Participation formation professionnelle				7 206
633300	Formation organisme extérieur		2 193	2 193	975
633400	Effort construction				1 881
635135	Taxe ordures ménagères		2 667	2 667	1 113
637100	C3S		-	-	2 214
637800	Sacem et assimilés		1 000	1 000	-
	<b>TOTAL IMPOTS ET TAXES</b>	<b>-</b>	<b>8 216</b>	<b>8 216</b>	<b>16 231</b>
641100	Salaires appointements	30 764	320 597	351 361	367 604
641210	Conges payés bruts				1 358
641321	Provision congés payés ( cdi )		37 000	37 000	18 356
641340	Prime précarité				753
645100	Charges patronnales	10 000	130 000	140 000	155 805
647130	Indemnités de transport				601
647400	Chèques restaurant		25 642	25 642	24 517
647500	Médecine travail		1 520	1 520	1 560
648000	Formation		2 193	2 193	-
	<b>TOTAL MASSE SALARIALE</b>	<b>40 764</b>	<b>516 952</b>	<b>577 716</b>	<b>570 554</b>
658000	Charges de gestion courante				1 504
661500	Intérêts c/c		667	667	-
675200	Valeur comp actif cédé immo corp				666
681110	Dotation amortissement immos incorporelles		14 136	14 136	-
681120	Dotation amortissement immos corporelles		16 764	16 764	14 759
687500	Dotation provision risques exceptionnels		26 667	26 667	-
695100	Impôt sur les sociétés				2 843
	<b>TOTAL DOTATIONS ET EXCEPTIONNEL</b>	<b>-</b>	<b>58 234</b>	<b>58 234</b>	<b>19 773</b>
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>56 599 €</b>	<b>1 243 665 €</b>	<b>1 300 264 €</b>	<b>1 427 719 €</b>

DIJON PISCINE		BUDGET	BUDGET	BUDGET	REALISE
COMPTE SAP regroupé	LIBELLES Produits	2010	2010	2010	2010
		Prévision	Prévision	Prévision	Exercice
		UCPA	UCPA	UCPA	UCPA
		Pré ouverture	01/05/2010 31/12/2010	du 01/01/2010 au 31/12/2010	du 01/01/2010 au 31/12/2010
706104	Entrées		390 200	390 200	578 937
706121	Activités & enseignement		84 889	84 889	166 534
707100	Ventes de produits		13 680	13 680	
708222	Boutiques Taxables				19 082
708205	Commissions distributeurs matériels sportifs				5 592
708227	Distributeur de boissons taxable				6 689
708223	Redevance cafetaria				878
708312	Mise à disposition aménagement sportif MAD aménagement sportif universitaire et 2nd degré		76 559	76 559	35 941
708313	Ventes cartes & frais dossier		47 090	47 090	19 284
708500	Ports & frais accessoires export		1 500	1 500	-
708510					
<b>TOTAL COURS ENCADRES ET AUTRES PDTS</b>			<b>613 918</b>	<b>613 918</b>	<b>832 936</b>
744000	Participation délégant		546 268	546 268	546 268
744020	Particip scolaires 1er degré		83 479	83 479	83 479
761700	Revenus c/c				
775200	Produits cessions immos corporelles				293
<b>TOTAL PARTICIPATIONS</b>			<b>629 747</b>	<b>629 747</b>	<b>630 039</b>
768000	Autres produits financiers				
<b>TOTAL PRODUITS</b>			<b>1 243 665 €</b>	<b>1 243 665 €</b>	<b>1 462 975 €</b>
<b>RESULTAT NET AVANT REPORT</b>		<b>-56 599,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>-56 599,00 €</b>	<b>35 256,09 €</b>
<b>Intéressement GD</b>					<b>21 153,65 €</b>

## Analyse économique et commentaires



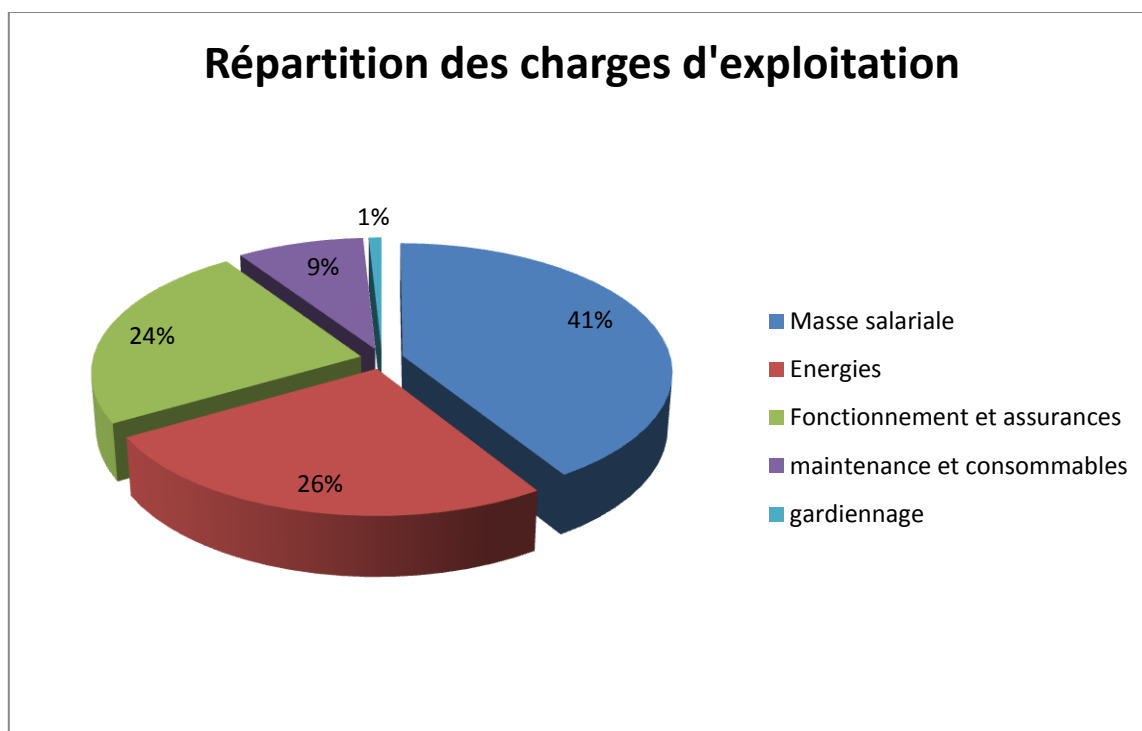
**L'analyse comparative des charges** avec le budget initial montre une augmentation importante des dépenses :

- classe 60  
Cela est principalement dû à la ré indexation des charges énergétiques. En effet d'un budget de 323 100 € nous passons à 374 377 € soit une augmentation de 15,8 %.  
D'autre part les achats de matériels se sont concentrés sur l'exercice 2010
- Intégration des dépenses liées à l'ouverture : le budget initial prévoyait un lissage des dépenses d'ouverture soit environ 56000 €). Le choix a été fait de supporter l'ensemble de ces dépenses sur cette première année d'exploitation afin de rester en conformité avec l'administration fiscale et de limiter les charges sur les 3 prochains exercices. (budget à -56 k€)

L'analyse des charges en fonction de la fréquentation sur 2010, nous permet d'évaluer le

**Coût moyen par baigneur à 6,01 €.**

La répartition se fait selon ce modèle :





**L'Analyse comparative des produits** avec le budget initial montre une augmentation importante des recettes :

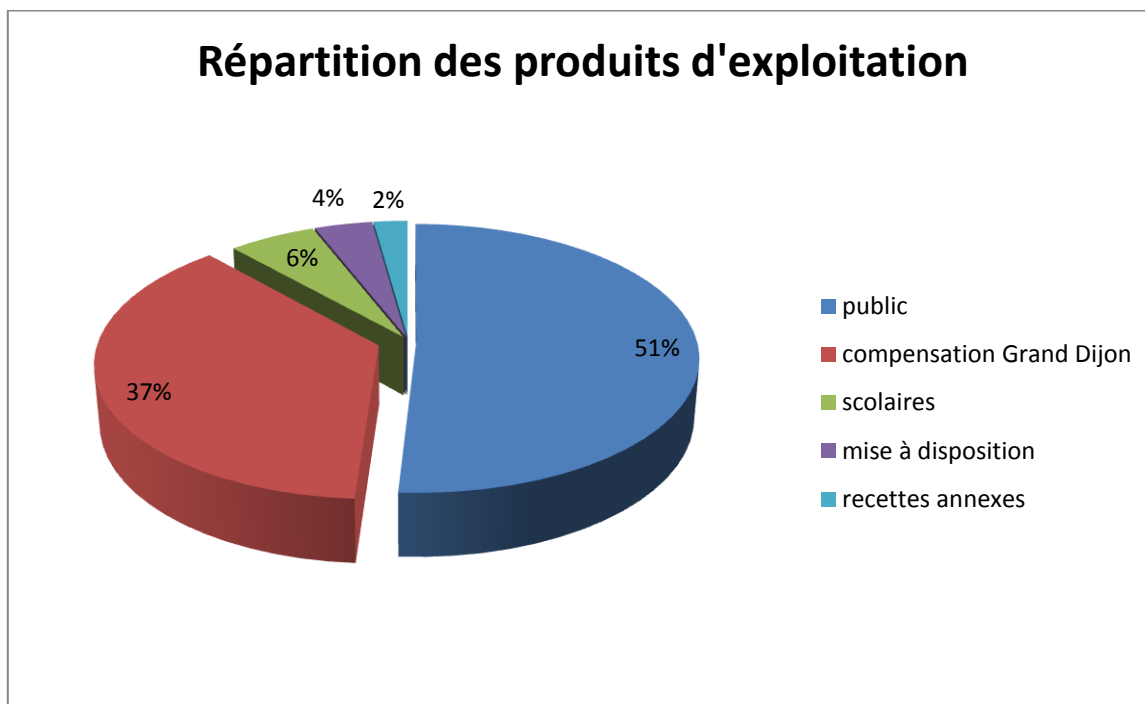
Cette augmentation est principalement liée au CA public, comprenant les entrées et les activités.  
En effet ces derniers compensent la perte enregistrée sur la plongée et les jours de fermetures imprévus

Les pertes liées à la semaine de fermeture supplémentaire du mois de septembre ainsi que les deux jours de fermeture pour raisons techniques ont été évaluées à 33 466 €.  $(832\,936\text{ €} / 224\text{ jours d'exploitation}) \times 9$  jours de fermeture imprévues (tel que défini dans l'article 34).

Compte tenu du résultat net positif après impôts de 35 256 €, aucun réexamen des conditions financières n'a été demandé.

L'analyse des produits en fonction de la fréquentation, nous permet d'évaluer le prix d'entrée moyen par baigneur (activités y compris) à **3,14 €**.

Avec la compensation, nous comptabilisons 6.16 € par baigneur (la différence de 0,15 € avec les charges étant la résultante du résultat net positif). La répartition se fait selon ce modèle :



### Calcul de l'intéressement

Le contrat prévoit un intéressement sur les dépenses énergétiques et le résultat net. Pour ce qui concerne les dépenses en énergie nous constatons que les dépenses dépassent le prévisionnel.

L'intéressement lié au résultat net se situe à hauteur de 60% (article 33) soit **21 154 €**

Dans l'objectif d'amélioration du bâtiment, un programme d'investissement peut être proposé à hauteur de cet intéressement. Les premiers devis se trouvent en annexe.

## Révision et indexation

L'article 32 de la convention précise les modalités de révision des tarifs et de la compensation.

L'indice K2N calculé selon la formule suivante doit donc être appliqué :

$$K2n = 0,15 + 0,85 * (0,06 * \frac{En}{Eo} + 0,07 * \frac{Eln}{Elo} + 0,14 * \frac{Gn}{Go} + 0,43 * \frac{Sn}{So} + 0,3 * (\frac{1}{3} * \frac{EBIQn}{EBIQo} + \frac{1}{3} * \frac{TCHn}{TCHO} + \frac{1}{3} * \frac{ICcn}{ICCo}))$$

E0 - août 2009	113,2
En - décembre 2010	114,1
E10 - août 2009	114,1
Eln - septembre 2010	123,4
G0 - août 2009	112,1
Gn	128,5
S0 - 3ème trimestre 2009	108,8
Sn - 3ème trimestre 2010	110,5
EBIQ0 - août 2009	107,6
EBIQn - décembre	116,4
TCH0 - août 2009	125,17
TCHn - décembre 2010	128,13
ICCO - 3ème trimestre 2009	1502
ICcn - 3ème trimestre 2010	1520
K2N	1,038355945

Du fait de l'ouverture récente nous n'avons pas souhaité appliquer l'article 32 du contrat d'affermage aux tarifs publics. Cette non réévaluation engendrera une perte d'environ 3,8% du CA 2011, soit une estimation d'environ 35 000 €.



En vertu de l'article 29 du contrat d'affermage nous avons procédé au remboursement du crédit de TVA.

Voici l'état récapitulatif en date de mai 2011 :

<u>INTITULE</u>	<u>MONTANT €</u>	<u>MONTANT REMB par IMPOTS et reversé au GRAND DIJON</u>	<u>MONTANTS DÛS EN ATTENTE TRESOR PUBLIC</u>	<u>Commentaires</u>
<b>TVA 2005</b>	6 477,80 €		6 477,80 €	Régularisation par chèque – mai 2011
<b>TVA 2006</b>	46 157,88 €			
<b>TVA 2007</b>	317 153,83 €			
<b>TVA 2008</b>	1 112 170,49 €	3 701 992,00 €		
<b>TVA 2009</b>	2 248 745,81 €	22 236,01 €		
<b>TVA 2010-1</b>	1 151 814,12 €	1 175 354,04 €		
<b>TVA 2010-2</b>	59 604,23 €		59 604,23 €	en cours d'instruction aux Impôts (déclaration CA3 Nov-10)
<b>TVA 2010-3</b>	23 539,92 €			
	<b>4 965 664,08 €</b>	<b>4 899 582,05 €</b>	<b>66 082,03 €</b>	

# IX. Orientations et perspectives pour l'avenir

## 1. Les propositions d'évolution des produits, services :

De nouveaux produits ont été proposés tout au long de cette première année afin d'adapter au mieux le modèle théorique et les besoins pratiques des usagers. (Carte 10h bien être, abonnement total,...)

Si la gamme de produit doit se stabiliser, des perspectives sont à envisager sur les services au public :

- Comme évoqué, un changement des horaires sera très prochainement proposé afin de répondre au plus près aux attentes des usagers.
- Mise en place du paiement mensualisé pour les abonnés (prélèvements automatiques)
- Déploiement de la vente en ligne (notamment pour la plongée)
- Redéfinition de la gamme « cours d'eau » pour s'approcher du fonctionnement « école de l'eau ». En effet cette activité nécessite une continuité pédagogique et une évolution de l'intensité progressive.

## 2. Équipements

Bien que récent, l'équipement pourrait profiter d'ajustements au profit du public :

- Séparation homme-femme dans les douches
- Mise en place d'un portillon pour accéder aux espaces verts à côté de l'entrée principale
- Mise en place d'un standard automatique (investissement UCPA)
- Ajustement des espaces verts (massif à proximité des bouches d'évacuation, paillage des espaces intérieurs,...)
- Mise en place d'un affichage dynamique visant à améliorer la communication dans l'équipement
- Achat d'un champ de jeu de water polo pour compléter l'acquisition des deux buts en vue des prochains matchs organisés dans l'établissement.

Les devis se trouvent en annexe

## I. Glossaire comptable

### 60 - Achats

Achats de matières, fournitures et petits matériels.

### 610 - Services extérieurs A

Charges externes, autres que les achats, en provenance des tiers.

(Mémento comptable Lefebvre 2002)

### 620 - Autres services extérieurs B

Charges externes qui comprennent les services extérieurs autres que la sous-traitance générale.

(Mémento comptable Lefebvre 2002)

### 64 - Charges de personnel

Charges comprenant :

- L'ensemble des rémunérations en monnaie et parfois en nature du personnel de l'entreprise
- Les charges, au profil des salariés, liées à ces rémunérations.

(Mémento comptable Lefebvre 2002)

### 68 - Dotations aux amortissements du matériel et mobilier UCPA

Dotations aux amortissements du matériel et du mobilier achetés en propre par l'UCPA.

Les dotations sont constantes étant donné que le matériel est renouvelé en fin d'amortissement.

### 690 - Prestations des services centraux

Confère explication

#### 691111 - Cessions internes

Cession des prestations entre le Siège et la Base d'une part, et, entre les différents secteurs de la Base d'autre part.

### 708 - Produits accès installation et divers

Recettes obtenues par la vente de prestations de mise à disposition d'équipements hôteliers ou sportifs.

### 7061 - Ventes stages avec hôtellerie

Recettes obtenues par la vente de stages par le centre et le siège intégrant la prestation sportive, l'hébergement et la restauration.

### 7063 - Ventes stages sans hôtellerie

Recettes obtenues par la vente de stages sportifs sans hébergement et sans restauration.

### 740000 - Subventions

Partenariats avec les collectivités territoriales qui peuvent être sous forme de contrats d'objectifs pour soutenir les missions et l'accueil de publics non solvables

### Valeur ajoutée

Différence entre la production globale de l'exercice (marge commerciale qui constitue la production des commerces et production proprement dite) et les consommations de biens et de services fournis par des tiers pour cette production.

(Mémento comptable Lefebvre 2002)

### Excédent Brut d'exploitation

Différence entre :

- D'une part, la valeur ajoutée produite, éventuellement augmentée des subventions d'exploitation accordées à l'entreprise ;
- D'autre part, les frais de personnel et les impôts à la charge de l'entreprise éventuellement diminués des transferts de charges le concernant.

(Mémento comptable Lefebvre 2002)

### Résultat d'exploitation

Egal à l'excédent brut d'exploitation corrigé des charges et produits calculés d'exploitation ainsi que des charges et produits de gestion courante.

(Mémento comptable Lefebvre 2002)

### Résultat net

Etabli à partir des résultats d'exploitation et exceptionnel, sous déduction de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise et des impôts sur les bénéfices.

(Mémento comptable Lefebvre 2002).

## II. Explicatifs sur la fiscalité

Le choix du régime de déclaration et d'imposition est à effectuer lors de la déclaration d'existence de l'entreprise ou de l'activité.

L'entrepreneur imposé au titre de l'impôt sur le revenu bénéficie de dispositions particulières lui permettant d'alléger ses obligations fiscales en modifiant son régime fiscal. Le régime fiscal peut se définir comme la façon de déterminer le mode de calcul du bénéfice imposable, la fréquence des déclarations fiscales et du paiement de l'impôt. Il tient compte du chiffre d'affaires estimé et du type d'activité.

Dans les 4 options possibles (micro-entreprise, régime réel simplifié, régime réel ou déclaration contrôlée), nous nous sommes affilié au régime réel normal.

Les contraintes de ce régime sont plus lourdes car les entreprises sont obligées de tenir une comptabilité respectant le plan comptable et de publier ses comptes annuels.

### III. Explicatifs sur la nature des prestations de gestion :

La Piscine Olympique du Grand Dijon dépend des directions centrales, pour les services suivants :

- 1. Direction financière :**
  - Enregistrement et contrôle des comptabilités,
  - Etablissement des bilans et comptes d'exploitation,
  - Suivi et valorisation des inventaires,
  - Contrôle de gestion, analyse des budgets et des comptes de résultats.
- 2. Direction des ressources humaines :**
  - Aide au recrutement et suivi du personnel,
  - Etablissement des contrats de travail et des bulletins de paie,
  - Prévisions des emplois, gestion des compétences,
  - Négociations avec les partenaires sociaux,
  - Suivi de l'accord d'entreprise et des conventions collectives.
- 3. Direction des systèmes d'information :**
  - Suivi, maintenance et développement du parc de matériel informatique,
  - Mise à jour permanente des statistiques et tableaux de bord,
  - Développement des logiciels, progiciels et systèmes d'information centralisés.
- 4. Direction immobilière et achats :**
  - Expertise immobilière et suivi des projets d'équipements,
  - Gestion des assurances,
  - Gestion centralisée des achats de matériel et mobilier sportif, restauration et hébergement
- 5. Direction des opérations :**
  - Veille marketing des attentes et besoins clientèles,
  - Structuration marketing de l'offre produit,
  - Editions des supports de communication,
  - Editions et contrôle des normes de pratiques sportives.
- 6. Direction des « loisirs sportifs de proximité » :**
  - Management opérationnel et gestion quotidienne des centres,
  - Interface avec les différents services,
  - Projets et plans de développement,
  - Coordination des activités, produits, centres concernés.
- 7. Direction de la distribution :**
  - Management des réseaux de vente,
  - Plans d'action commerciaux,
  - Prospections et développements commerciaux.
- 8. Direction générale :**
  - Relations avec les différents partenaires et institutions,
  - Management global de l'UCPA.

Services centraux de pilotage du centre :

Direction sollicitée de l'UCPA	Implication annuelle
<b>Direction Générale :</b> Pilotage général	7 jours / an
<b>Direction Juridique et Immobilière:</b> rédaction et suivi du contrat, gestion des contentieux, gestion du contrat du sous-traitant (maintenance), gestion patrimoniale	6 jours / an
<b>Service qualité :</b> Réalisation du référentiel qualité Réalisation d'un audit annuel accompagné d'un bilan qualité	7 jours /an
<b>Direction des ressources humaines et des relations sociale :</b> Gestion des RH et relations sociales Gestion des carrières Gestion des plans de formation	5 jours /an
<b>Direction des systèmes informatiques :</b> Pilotage et gestion du Système d'information (réseau local + système automatisé de gestion de la billetterie et des accès) Gestion du parc informatique	4 jours / an
<b>Direction Clients (communication et distribution)</b> Définition de la stratégie de communication Mise en place du plan de commercialisation des produits et ventes (clients individuels et groupes)	7 jours / an
<b>Total en jours</b>	<b>36 jours</b>
<b>Total en euros</b> (Prix journée = 500€HT)	<b>18 000 € HT</b>

Direction sollicitée de l'UCPA		Implication annuelle
<b>Pilotage opérationnel / expertise activité :</b> -Responsable opérationnel / management du centre aquatique -Réfèrent d'activité (aquatique / forme / plongée)		4 jours / mois = 48 jours
<b>Gestion quotidienne des ressources humaines :</b> Gestion administrative, gestion de la paie, recrutement et établissement des contrats de travail, gestion sociale de l'équipe		4 jours / mois = 48 jours
<b>Gestion économique et financière :</b> Révision des comptes, analyse financière, audit et conseil, suivi des inventaires mobiliers, suivi relance client, gestion des assurances et sinistres, trésorerie, supervision du processus budgétaire		2 jours / mois = 24 jours
<b>Gestion de la communication :</b> Création graphique, gestion dynamique des supports de communication, gestion des sous traitants pour l'édition, alimentation du site web (Mises à jour)		2 jours / mois = 24 jours
<b>Total en jours</b>		<b>144 jours</b>
<b>Total en euros / an (Prix journée = 387,5€HT)</b>		<b>55 800€</b>

#### IV. Articles de presse

##### Dijon.fr

<http://www.dijon.fr/sports-et-loisirs!0-112/la-piscine-olympique-du-grand-dijon!2-1105/>

##### Info jeunesse Bourgogne.fr

<http://www.ijbourgogne.com/Piscine-Olympique-du-Grand-Dijon,1160E>

##### E-dijon.fr

<http://www.e-dijon.fr/vie-dijon/3-projets-dijon/46-piscine-olympique-dijon>

##### Fermeture technique / France 3.fr

<http://bourgogne.france3.fr/info/grand-dijon--fermeture-de-la-piscine-olympique-67674448.html>

##### 5 avis sur la POGD / Pages jaunes.fr

<http://www.pagesjaunes.fr/pro/avis-piscine-olympique-du-grand-dijon-52367126-42054300-L02123100>

##### Cote d'or en Bourgogne

[http://www.bouger-nature-en-bourgogne.com/CDT/piscine-olympique-du-grand-dijon.htm?id=ascbou0210000593&detail\\_fiche=2&&Langue=1&Type=sor&Sstype=asc&chercher=ok&pays=19&ville=&HTMLPage=/baignades/les-piscines.htm](http://www.bouger-nature-en-bourgogne.com/CDT/piscine-olympique-du-grand-dijon.htm?id=ascbou0210000593&detail_fiche=2&&Langue=1&Type=sor&Sstype=asc&chercher=ok&pays=19&ville=&HTMLPage=/baignades/les-piscines.htm)

##### Dijon forum

<http://dijonforum.forumactif.com/t3862-inauguration-de-la-piscine-olympique-de-dijon>

##### Bien public.fr

<http://www.bienpublic.com/fr/permalien/article/3056333/De-nouvelles-perspectives-pour-l-ADN.html>

##### Sparse.fr

<http://www.sparse.fr/2010/04/27/la-piscine-olympique-de-dijon/>

##### Dijon inaugure sa piscine

[http://www.communique-de-presse-gratuit.com/evenement-dijon-inaugure-sa-piscine-olympique\\_41732.html](http://www.communique-de-presse-gratuit.com/evenement-dijon-inaugure-sa-piscine-olympique_41732.html)

##### Gazette info.fr / France jeunes

<http://www.gazetteinfo.fr/2011/04/11/natation-les-championnats-de-france-jeunes-du-14-au-17-avril-a-dijon/>

##### Fermeture technique / France 3.fr

<http://bourgogne.france3.fr/info/grand-dijon--fermeture-de-la-piscine-olympique-67674448.html>

## **Univers plongée/génération campus**

<http://www.generationcampus.com/actualites/109-006133-decouvrez-la-plongee-sous-marine-a-la-piscine-olympique.html>

## **Championnats de France universitaire /UB Bourgogne**

<http://www.u-bourgogne.fr/-Championnat-de-France-.html>

## **Championnats de France water polo/ Keek.fr**

<http://www.keek.fr/article/926-natation-un-bapteme-reussi-a-dijon>

## V. Proposition de devis



## VI. Balance comptable certifiée

## VII. Rapport technique



# CONTACTS

**Mathieu ABBATE**

Tél. 03.80.27.04.61

Port. 06.31.33.99.51

Mail : [dijon.dir@ucpasl.com](mailto:dijon.dir@ucpasl.com)

[www.ucpa-collectivites.com](http://www.ucpa-collectivites.com)



UCPA Collectivités, une entité de 

UCPA - Union nationale des Centres sportifs de Plein Air

Association loi 1901 à but non lucratif, agréée et cogérée par les ministères en charge de la Santé, de la Jeunesse et des Sports et de la Vie associative - Siret : 775 682 040 017 17 - APE : 9319Z - N° Agrément Tourisme : AG 075 95 00 69 - Garantie financière : UNAT, 8 rue César Franck 75015 Paris - Garantie responsabilité civile professionnelle : AXA FRANCE IARD, 26 rue Drouot 75009 Paris - Coordonnées bancaires : BNP 30004 00274 000213 18679 58 - Siège Social : 17, rue Rémy Dumoncel 75698 Paris Cedex 14 - Tél. : 01 45 87 45 87 - Fax : 01 45 87 45 88 - Site web : [www.ucpa.com](http://www.ucpa.com)



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 30 juin 2011

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. MELOTTE et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 24 juin 2011

Publié le 1er juillet 2011

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 52

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 20

## Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. André GERVAIS	M. Franck MELOTTE
M. Pierre PRIBETICH	M. Alain MILLOT	M. Louis LAURENT
M. Rémi DETANG	M. Joël MEKHANTAR	M. Roland PONSAA
M. Jean-Patrick MASSON	M. Christophe BERTHIER	Mme Christine MASSU
M. José ALMEIDA	M. Philippe DELVALEE	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Jean-François DODET	M. Georges MAGLICA	M. Michel FORQUET
M. François DESEILLE	Mlle Christine MARTIN	M. Pierre PETITJEAN
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Nicolas BOURNY
M. Gérard DUPIRE	M. Alain MARCHAND	M. Jean-Philippe SCHMITT
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	M. Philippe GUYARD
M. François-André ALLAERT	Mme Hélène ROY	M. Gilles MATHEY
M. Jean-Paul HESSE	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Jean-Claude GIRARD
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Yves BERTELOOT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Michel BACHELARD
M. Patrick MOREAU	M. Jean-Yves PIAN	M. Philippe BELLEVILLE
M. Dominique GRIMPRET	Mlle Stéphanie MODDE	M. Norbert CHEVIGNY
M. Didier MARTIN	M. Alain LINGER	M. Gilles TRAHARD.
M. Jean-Pierre SOUMIER		

## Membres absents :

M. Laurent GRANDGUILLAUME	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Roland PONSAA
M. Patrick CHAPUIS	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Gilles TRAHARD
M. Michel JULIEN	Mme Colette POPARD pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
Mme Christine DURNERIN	M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARD
M. Philippe CARBONNEL	M. Jean-Claude DOUHAIT pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
M. Lucien BRENOT	M. Benoît BORDAT pouvoir à Mme Hélène ROY
M. Michel ROTGER	Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à M. Mohamed BEKHTAOUI
M. Gaston FOUCHERES	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Alain MILLOT
Mme Claude DARCIAUX	Mme Nelly METGE pouvoir à M. Gérard DUPIRE
Mme Noëlle CABBILLARD	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE pouvoir à M. François DESEILLE
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Georges MAGLICA
	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à Mlle Christine MARTIN
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Christine MASSU
	M. Claude PICARD pouvoir à Mme Marie-Françoise PETEL
	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE pouvoir à M. Gilles MATHEY
	Mme Françoise EHRE pouvoir à M. Jean-Claude GIRARD
	Mme Geneviève BILLAUT pouvoir à M. Patrick BAUDEMMENT
	M. Murat BAYAM pouvoir à M. Jean-Paul HESSE
	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET.

## **OBJET : CULTURE ET SPORTS**

### **Piscine Olympique - Rapport d'activité du délégataire au titre de l'année 2010**

Conformément aux articles L 1411-3 et L 1413-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégataire doit remettre au plus tard le 1<sup>er</sup> juin de l'année suivante, les documents d'information concernant l'exploitation de l'équipement pendant l'année écoulée.

Le rapport d'activité 2010 ci-annexé, établi par le délégataire, est parvenu à la Communauté de l'agglomération dijonnaise le 30 mai 2011, conformément à l'article 35 de la convention de délégation de service public notifiée le 1<sup>er</sup> septembre 2009. Il concerne la première année d'exploitation de l'équipement, inauguré le 28 avril 2010 et présente, pour la bonne information de la collectivité, une année complète de fonctionnement.

Ce rapport détaille notamment le niveau de fréquentation de l'équipement, les évènements marquants de l'année 2010, la qualité de service, les moyens mis en oeuvre, la gestion du patrimoine et les résultats financiers.

Le niveau de fréquentation observé est supérieur au niveau prévisionnel de + 8 %. Ainsi la fréquentation annuelle mesurée de mai 2010 à avril 2011 est de 385 585 baigneurs dont 68 % d'entrées publiques (le reste est réparti en entrées activités, entrées scolaires, entrées clubs et plongée). A fin 2010, le nombre de baigneurs était de 237 606.

Pour la période scolaire 2010-2011, 71 classes ont fréquenté l'établissement ce qui représente 1 600 séances d'apprentissage de la natation.

Concernant les clubs et structures associatives, 15 structures de l'agglomération fréquentent l'établissement soit environ 60 heures d'utilisation par semaine.

A noter, pour le secteur plongée, la fréquentation de 34 clubs de plongée en provenance de 12 départements (Côte d'Or, Saône-et-Loire, Doubs, Aube, Haute-Saône, Gard, Haut-Rhin, Jura, Vosges, Meurthe-et-Moselle).

Fonctionnant 7 jours sur 7 (hors fermetures techniques et fermetures pour l'accueil des compétitions), l'établissement est ouvert sur une amplitude hebdomadaire de 71 heures et mobilise 31 salariés (26,65 équivalent temps plein) dont 3 en Contrat à Durée Déterminée.

Les résultats financiers de l'année 2010, qui intègrent les charges liées à la période de pré ouverture de l'équipement, sont les suivants :

#### *Extrait Compte d'exploitation – rapport annuel 2010*

	Prévisionnel	Réalisé	% évolution
CHARGES	1 300 264 €	1 427 719 €	9,8
PRODUITS	1 243 665 €	1 462 975 €	17,63
RÉSULTAT NET	-56 599 €	35 256 €	

Intéressement Grand Dijon (60%)	21 154 €
---------------------------------	----------

Rapporté aux charges, le coût moyen par baigneur pour l'année 2010 est de 6,01 €.

Conformément à l'article 29 du contrat d'affermage, le délégataire a remboursé à la Communauté de l'agglomération dijonnaise, le crédit de TVA sur l'investissement à hauteur de 4 899 582 €.

L'intégralité de ce rapport se trouve en annexe.

Vu l'avis du Bureau,

Vu l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux,

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

**- de prendre acte** de la présentation de la synthèse de présentation du rapport d'activité de l'année 2010.